

# MOTTENVILLE INFO

Année 2012



N° 28



# Sommaire

Le mot de Mme le Maire.....	1
<b>A la mairie</b>	
> Les Délibérations.....	4
> Les moments forts .....	12
<b>Infos mairie</b> .....	14
> Etat civil.....	17
> Collecte des déchets .....	18
> Portage des médicaments .....	20
> Le CCAS .....	21
>> Le centre de loisirs.....	22
<b>La vie scolaire</b>	
>Le mot du directeur .....	24
>Les amis de l'école .....	26
<b>La vie associative</b>	
>L'amicale des aînés .....	27
> Les anciens combattants.....	32
> Motteville loisirs.....	33
>> ASRPM.....	34
> Motteville Informatique.....	36
> Le tennis de table.....	37
> L'ASM Foot.....	40
<b>Le téléthon</b> .....	45

Nous tenons à remercier les présidents d'associations, Monsieur DIAZ directeur de l'école et toutes les personnes qui ont apporté leur aide à la réalisation de ce bulletin municipal et en particulier:

- > Mr Dieulle Daniel, Président du club informatique pour la mise en page,
- > Mr Petit Yves pour les photos

> Les Conseillers Municipaux responsables du journal:

- ☞ Mme Dieulle Jacqueline
- ☞ Mr Montier Didier
- ☞ Mr Vautier Philippe

## Voeux 2012

15 janvier 2012

Mrs les Maires,  
Mmes, Mlles, Mrs,



Je vous remercie de nous avoir rejoints de nouveau dans ce lieu convivial, pour marquer ensemble le début de cette nouvelle année. Mes adjoints, les membres du Conseil municipal et du CCAS s'unissent à moi pour vous souhaiter une année 2012 aussi bonne que possible ; qu'elle vous garde en bonne santé et vous apporte les joies, les satisfactions et le réconfort que vous pouvez attendre, pour vous-mêmes et pour ceux qui vous entourent.

Je vous prie d'excuser l'absence de Mr Trassy Paillogues, retenu par d'autres obligations. Je vous transmets ses vœux les meilleurs pour cette année 2012.

En raison d'une santé trop fragile ou d'autres difficultés, quelques personnes n'ont pu nous retrouver aujourd'hui. Souhaitons que cette nouvelle année leur apporte un peu d'espoir et de soulagement.

Je remercie mes collègues maires pour leur présence amicale à nos côtés.

\*\*\*\*\*

En 2011, notre préoccupation essentielle a été de mener à bien la construction de notre nouveau groupe scolaire. Nous avons eu la satisfaction de suivre presque quotidiennement le très bon déroulement de ce chantier. Grâce au travail de Mr Ridel, architecte, de ses collaborateurs, et notamment de Mr Humbert, grâce aussi au sérieux et à l'assiduité des entreprises retenues, nous avons pu mettre l'école à la disposition des enseignants et des enfants à la rentrée 2011, comme cela était souhaité.

Je vous rappelle que le coût de cette réalisation s'élève à 1 447 584 € HT, y compris l'achat du terrain et du mobilier. Nous avons obtenu des subventions de 398 000 € par l'Etat, 507 000 € par le Département et 100 000 € par Mr Trassy Paillogues, sur sa réserve parlementaire. La commune a apporté 43 000 €, en fonds propres. Un emprunt de 400 000 € a été contracté.

Nous avons également mis en œuvre le service de restauration, indispensable au bon fonctionnement du Regroupement pédagogique et utile à bon nombre de parents. Nous avons enfin proposé une garderie, matin et soir, mais elle accueille jusqu'à présent très peu d'enfants. Nous avons dû, pour tout cela, investir en mobilier et matériel, rechercher un bon prestataire pour la préparation des repas et recruter du personnel. Nous espérons que toutes ces réalisations donnent la meilleure satisfaction possible. Nous pensons aussi ne pas avoir trop lésé les nombreuses assistantes maternelles présentes dans notre commune et dont le travail est toujours très apprécié par les familles. Je profite de cette occasion pour féliciter et remercier toutes ces nounous pour leur sérieux et l'affection qu'elles apportent aux enfants.



## Voeux 2012

Comme vous avez pu le découvrir lors de l'inauguration, l'école dispose d'un équipement informatique performant, installé dans la classe de CE1. Ce matériel avait été acheté il y a deux ou trois ans pour la classe de CM2, dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique.

Pour parfaire ce nouvel ensemble d'équipements, dans notre commune, nous avons réaménagé le parking, puis avons souhaité donner un seul nom à ce lieu de rencontre, de culture et de loisirs : Espace Maltavilla.

Merci à nouveau à toutes celles et ceux qui sont intervenus à nos côtés, de façon professionnelle ou bénévole, à différents moments de ces réalisations.

Au cours de cette année 2011, un autre aménagement, sans doute moins visible, mais aussi agréable a été réalisé dans notre village. La Communauté de communes « Yerville Plateau de Caux » a en effet transformé le terrain vague, près de l'étang pour en faire une belle aire de repos et de pique-nique, avec de nouvelles plantations et une table ; un terrain de pétanque est également installé à proximité. L'étang lui-même sera curé par le Syndicat d'eau et d'assainissement lorsque les eaux traitées par la nouvelle station rejoindront leur aire d'infiltration définitive.

\*\*\*\*\*

En 2012, les dépenses seront évidemment et heureusement beaucoup plus limitées. Nous allons prochainement faire restaurer les marches de l'ancien presbytère qui ont beaucoup souffert des intempéries passées et sont devenues dangereuses et donc inutilisables. Le montant du devis retenu s'élève à 2 463, 16 TTC.

Face aux problèmes imprévus auxquels nous avons été confrontés, notre tracteur communal, que nous devons déjà remplacer il y a quelques années, a consenti, à prendre une retraite plus tardive. Nous lui en sommes reconnaissants, mais je pense qu'il a assuré suffisamment d'années de travail pour que nous consentions à lui trouver un jeune remplaçant dès que possible.

Les prochains mois verront aussi l'extension, par le Syndicat, du réseau d'assainissement dans quelques quartiers : allée des Tilleuls, mais aussi rue du Bois Guilbert et rue du 7<sup>ème</sup> BMN.

Vous avez bien sûr remarqué, à proximité de la salle, sur le CD, l'aménagement d'un plateau ralentisseur, de façon à sécuriser au mieux les abords de l'école et de la salle des fêtes, sans attendre que quelque automobiliste trop pressé ne provoque un drame. Le coût de cette réalisation s'élève à 11 877 € HT ; nous avons obtenu une subvention de 3 563 € par l'Etat.

La plupart d'entre vous êtes venus chercher de nouveaux sacs pour vos poubelles. Si cette nouvelle démarche a pu paraître désagréable à certains, dans un premier temps, je pense, à l'usage, qu'elle ne va pas modifier profondément notre vie quotidienne ; beaucoup s'efforçaient déjà de trier leurs déchets et utilisaient pleinement les différents conteneurs installés à divers endroits de la commune.

\*\*\*\*\*

## Voeux 2012

Je remercie à nouveau très vivement mes deux adjoints, Mme Beaudouin et Mr Hamouis pour l'aide constante et les conseils qu'ils m'ont apportés au cours de cette année encore chargée, ainsi que les conseillers municipaux pour leur concours et leur soutien.

Merci aussi aux membres du C.C.A.S. toujours attentifs au bien-être de nos aînés, par la préparation du repas annuel et la distribution des colis en fin d'année. Ils organisent également le centre aéré du mois de juillet et répondent ponctuellement aux appels de personnes en grande difficulté.

J'adresse encore des remerciements aux différents présidents et responsables d'Associations. Je vous les avais présentés l'an dernier. Leur dévouement pour offrir des loisirs aux Mottevillais ou animer notre commune mérite nos encouragements.

Je remercie également Mr et Mme Lebourgeois qui nous assurent toujours bénévolement la gestion matérielle de la location ou du prêt de la salle. Ce travail demande beaucoup de temps et de patience et ils nous rendent là un service précieux.

Je remercie les enseignants du Regroupement pédagogique et leurs assistantes maternelles, Mmes Notte et Pollart ainsi que Mme Thomas, notre précieuse secrétaire de mairie. Comme vous l'avez sans doute déjà observé, Karine Notte effectue également quelques heures de travail à la mairie. Merci encore à Mme Bruny, Mrs Ancel et Dehaye, qui s'acquittent de leur tâche avec toujours autant d'assiduité et de gentillesse. Je vous le disais précédemment, nous avons dû, pour faire fonctionner nos nouveaux services, recruter trois personnes supplémentaires ; elles travaillent à temps partiel et semblent maintenant bien intégrées au sein de ces nouveaux services. Je vais vous les présenter : il s'agit de Mme Fauvel et Mlle Dehaye, qui assurent, aux côtés de Martine, la restauration du midi, ce qui n'est pas de tout repos, je peux en témoigner ; il s'agit aussi de Mme Petit, qui s'occupe, avec Mme Fauvel et Nathalie de l'entretien des locaux. Toutes trois assurent également la surveillance, avec Nathalie, à un moment ou à un autre de la journée.

Merci encore à la brigade de gendarmerie et aux sapeurs-pompiers d'Yerville pour l'aide et le secours qu'ils nous apportent.

\*\*\*\*\*

Comme nous le faisons traditionnellement à ce moment de l'année, nous allons dans un instant accueillir les habitants installés récemment dans notre commune et qui ont aimablement répondu à notre invitation.

Je propose à celles et ceux qui sont présents de venir à nos côtés. Nous leur remettrons le livre sur Motteville, écrit par Mrs Cabot, Gamelin et Thorel, et leur souhaitons beaucoup de bonheur dans notre village.

### CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPALES DECISIONS 2011

*(extrait du registre des délibérations du Conseil – par ordre chronologique)*

#### SÉANCE DU 03 FEVRIER 2011

##### COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Sous la présidence de Mr Gérard LECOQ, doyen, Mme le Maire présente les comptes administratifs 2010 :

**1/ LOTISSEMENT** le compte administratif 2010 est arrêté aux sommes suivantes :

- ⇒ Section d'exploitation solde 2010 : 0 €
- ⇒ Section d'investissement solde 2010 : 0 €

après délibération le compte administratif est adopté à l'unanimité des votes le budget du lotissement est clôturé au 31 décembre 2010.

**2/ COMMUNE** le compte administratif 2010 est arrêté aux sommes suivantes :

- ⇒ Section de fonctionnement solde créditeur 97 765.49 €
- ⇒ Section d'investissement solde débiteur 585 295.74 €

Après l'avoir étudié les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif

Affectation du résultat de fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement capitalisé 1068 : 75 036.74 €
- Report à nouveau créditeur ligne 002 : 22 728.75 €

##### RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Mme le Maire rappelle que les travaux de construction du groupe scolaire actuellement en cours nécessitent une trésorerie importante et propose que soit renouvelée pour un an à partir du 23 février 2011 la ligne de trésorerie en portant son montant à 800 000 €. Proposition acceptée à l'unanimité des votes.

##### SALLE POLYVALENTE – remplacement chaises

Mme le Maire rappelle qu'une indemnisation doit être perçue par la commune pour les chaises constatées manquantes ou détériorées lors de la location de la salle polyvalente.

Elle informe le Conseil qu'en cas de détérioration soit de l'assise soit du dossier, ces éléments peuvent être remplacés en pièces détachées. En conséquence, les Membres du Conseil fixent comme ci après les indemnisations qui seront réclamées :

- ◆ Remplacement d'une assise : 30 €
- ◆ Remplacement d'un devant de dossier : 20 € - remplacement d'un arrière de dossier : 12 €

##### CONTRIBUTIONS AUX CHARGES DES SYNDICATS 2011

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes l'inscription au budget primitif 2011 des contributions aux charges des Syndicats.

**TRAVAUX DIVERS** Mme le Maire présente les devis pour 2011 pour : (Taupier) S'TAUPE : 1 961.44 € TTC et (Fauchage talus) Sarl Blondel : 1 474 .31 TTC ; après délibération, le Conseil accepte à la majorité des votes la réalisation des travaux et les devis pour leur montant.

## Les Délibérations

### SÉANCE DU 15 MARS 2011

#### SUBVENTIONS 2011

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident d'attribuer les subventions suivantes, qui seront inscrites au BP 2011 :

CCAS 7 000 ; Régie de Transports 0 ; ASM Football 1 400 ; ADMR 150 ; ASM Tennis de table 1 032 ; Amicale des Aînés 690 ; Motteville Loisirs 1 500 ; Motteville Informatique 300 ; Croix Rouge France 385 ; Téléthon 230 ; Anciens Combattants 610 ; Mission Locale 764 ; Gincaux 100 ; Amicale pompiers Yerville 150 ; Amicale des Maires 80 .

#### MISE EN PLACE D'UN RALENTISSEUR FACE A L'ACCES AU GROUPE SCOLAIRE

Afin de sécuriser la sortie du groupe scolaire rue Alexis Ricordel, Mme le Maire propose la mise en place d'un ralentisseur et de sa signalisation.

Afin de respecter les normes exigées par la Direction des Routes sur les voies départementales, le ralentisseur devra être de type trapézoïdal, d'une longueur de 12 mètres et sera implanté sur une zone 30 km/h. Mme le Maire présente les devis fournis par les entreprises pour la réalisation.

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Via France	16 625.75	19 984.40
ETN	14 499.80	17341.76
YTP	11 876.50	14 204.29

Après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes :

- de faire effectuer les travaux de mise en place d'un ralentisseur tel que proposé ;
- de choisir l'entreprise YTP et d'accepter le devis pour son montant : HT 11 876.50 TTC 14 204.29
- d'inscrire la dépense au budget primitif 2011 ;
- de demander une subvention à Mr le Président du Département
- d'instituer une zone 30 km/h entre les numéros 74 et 201 de la rue Alexis Ricordel, qui sera applicable dès la réalisation du ralentisseur ;- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis et toutes les pièces nécessaires à la réalisation du projet.

#### SIERG Pavilly – 25ème tranche Eclairage Public programme 2011

Mme le Maire présente les projets formulés par la commune comme suit :

##### Eclairage du parking du groupe scolaire :

- fourniture et pose d'une horloge astronomique programmable dans une armoire EP existante
- fourniture et pose de 05 mâts droits cylindro-coniques d'une hauteur de 6 mètres équipés de lanternes avec lampes à iode céramique 90W sur crosses de 0,60 mètre.

Montant des travaux	Montant de la dépense subventionnable	Montant de la subvention SDE 76		participation de la commune	
		55 %	70 % MDE	Participation de la commune (montant non subventionnable)	Montant de la TVA à pré financer par la commune (FCTVA)
15 868.48	15 097.99	7 870.77	551.25	7 446.46	3 110.22
				<b>10 556.68 €</b>	

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil approuvent à l'unanimité des votes la réalisation des travaux dont le financement sera inscrit au BP 2011 et autorisent Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.



### GRUPE SCOLAIRE

Mme le Maire rappelle que le nouveau groupe scolaire doit ouvrir à la prochaine rentrée et que le mobilier des deux classes primaires, en fonction depuis de nombreuses années dans l'ancienne école est très vétuste. Elle informe les Conseillers que Mr le Directeur d'école sollicite du mobilier neuf pour ces deux classes. Après en avoir délibéré, concernant le bien fondé de la demande, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de changer le mobilier des deux classes primaires. Des devis seront demandés et étudiés.

### Plantations à l'entrée de la Commune de part et d'autre du CD20

Mme le Maire propose que du côté de l'étang en lieu et place des peupliers abattus, soit plantée une rangée de hêtres (3 verts pour 1 pourpre) et demande aux Conseillers une réflexion sur les végétaux à planter en face afin de prendre une décision lors d'une prochaine réunion.

## SÉANCE DU 26 AVRIL 2011

### REGIE DE TRANSPORTS – COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Sous la présidence de Mr Lecoq, Doyen, Mr Lebourgeois, Président, présente le Compte Administratif 2010 de la Régie de Transports. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du conseil adoptent à l'unanimité des votes le compte administratif 2010 comme suit :

section d'exploitation : solde créditeur 22 480.44 €    section d'investissement : solde créditeur 22 909.00 €

Affectation du résultat d'exploitation : Excédent de fonctionnement capitalisé :    0 €

Réserves règlementées (1064) 1 000,00 € ; Report à nouveau d'exploitation :    21 480.44 €

Mme le Maire reprend la présidence de séance.

### REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2011

Mr Jean LEBOURGEOIS, Président propose le budget primitif 2011 de la Régie de Transports ; après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé par Mr le Président ;

il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

section d'exploitation : 29 480 €    section d'investissement : 25 311 €    Mr le Président se retire.

### COMPTES DE GESTION 2010

Les comptes de gestion de Mr le Receveur des budgets de la commune, du lotissement, et de la régie de transport n'appelant ni observation ni réserve, ils sont adoptés à l'unanimité des votes.

### TAUX DES 4 TAXES

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité les taux des taxes 2011 comme suit :  
Taxe d'habitation 15.43    CFE : 16.48    Foncier Bâti 17.76    Foncier non bâti 35.64

### COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2011

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2011 préparé par la commission des finances. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2011 tel que proposé par Mme le Maire. Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 495 592 €    Section d'investissement : 2 149 797 €

### ACQUISITION D'UNE AUTO LAVEUSE

Mme le Maire rappelle aux Membres du Conseil que l'entretien des sols du futur groupe scolaire justifie l'emploi d'une auto-laveuse. Elle présente les devis fournis par les entreprises :



## Les Délibérations

ENTREPRISE	Matériel	MONTANT HT	MONTANT TTC
TECH/Pression	Numatic TT 3450	2 320.07	2 774.81
61500 SEES	Numatic TT 3035	1 873.44	2 240.64
BOUVET	Flipper 36 E	1 682.00	2 011.68
14123 IFS	Multiwash MW 340	2 391.30	2 860.00
HYGIAL Normandie			
27370 LA SAUSSAYE	CA 331	1 877.15	2 245.08

Après avoir déterminé les besoins, comparé les types de matériels et étudié les devis, les Membres du Conseil choisissent à l'unanimité des votes l'entreprise BOUVET pour une auto-laveuse et brosses au prix total HT de 2 391.30 € (TTC 2 860.00€)

### DESTRUCTION DES NIDS D'INSECTES

Mme le Maire donne lecture du courrier envoyé par Mr le Président du Conseil d'Administration du SDIS d'Yvetôt, qui informe les Maires du département de la Seine-Maritime qu'à compter du 01/01/11, le SDIS n'assurera plus les destructions de nids d'insectes et redirigera les demandes vers les sociétés spécialisées. Seules continueront à être assurées les interventions suivantes :

à titre gratuit : - lorsqu'un danger immédiat et vital pour les personnes est identifié à la réception de l'appel

avec facturation : par carence d'entreprise privée, à ce titre la destruction réalisée par le SDIS sera facturée 100 € au demandeur de la prestation.

Le Conseil prend acte de la décision du SDIS et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votes de ne plus participer à la prise en charge financière des destructions de nids d'insectes, quels qu'ils soient. Ces interventions seront à la charge intégrale des demandeurs.

### ADHESION AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION de la Fonction publique territoriale de la Seine-Maritime Article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Après avoir étudié la proposition et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention cadre aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime

### SÉANCE DU 19 MAI 2011

#### EMPRUNT GROUPE SCOLAIRE

Mme le Maire expose au Conseil les propositions de prêts des banques interrogées. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de réaliser auprès du Crédit Agricole de Normandie et aux conditions de cet établissement, un emprunt à taux fixe de la somme de 400 000 € et dont le remboursement s'effectuera en 30 ans au moyen d'échéances annuelles constantes Ce prêt portera intérêts aux conditions spécifiées au contrat soit 4.74 %.

Mme le Maire est autorisée à signer le contrat de prêt à intervenir avec le Crédit Agricole de Normandie et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans ledit contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

#### GROUPE SCOLAIRE Achat du Mobilier et de la vaisselle

Mme le Maire présente les offres envoyées par les entreprises à la suite de l'appel inséré sur le site de la commune. Après avoir étudié les offres et examiné les échantillons déposés, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de choisir l'entreprise ECOTEL pour la fourniture du mobilier et de la vaisselle. Le Conseil délègue Mme le Maire pour passer les commandes au mieux des intérêts de la commune et pour toutes les signatures nécessaires à la réalisation des achats.

#### Prestataire pour la fourniture des repas au restaurant scolaire

Mme le Maire présente les offres envoyées par les entreprises à la suite de l'appel inséré sur le site de la commune. Après avoir étudié les offres et comparé les prestations, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de choisir l'entreprise LA CUISINE EVOLUTIVE pour la fourniture des repas au restaurant scolaire et autorisent Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires pour la mise en place de la prestation.

#### TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE

Mme le Maire informe que la Taxe Locale d'Équipement va disparaître et qu'au 01 mars 2012 existera la Taxe d'Aménagement Communale. Délibération fixant le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale ou intercommunale.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ; le Conseil Municipal décide :

- ◆ d'instituer le taux de 5 % sur l'ensemble du territoire communal ;
- ◆ d'exonérer totalement en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :
  - ◇ les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>
  - ◇ les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible. Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.

## Les Délibérations

SÉANCE DU 26 JUILLET 2011

### Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale

Mme le Maire présente le projet de schéma Départemental proposé par Mr le Préfet. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- En ce qui concerne le projet de regroupement : la commune de Motteville ne subissant aucun changement, le Conseil donne un avis favorable ; - En ce qui concerne le projet de fusion des syndicats d'eau et d'assainissement : le Conseil donne un avis défavorable ;

- En ce qui concerne le transfert au Syndicat Départemental de l'Energie par les Syndicats locaux dits primaires, de la compétence de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification : le Conseil donne un avis défavorable.

### CONVENTION D'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES VERTS DEPARTEMENTAUX

Mme le Maire rappelle aux Conseillers que dans le cadre d'une politique de valorisation du cadre de vie, la commune souhaite assurer l'entretien des espaces verts départementaux à l'extérieur des limites de l'agglomération. Mme le Maire donne lecture de la convention à établir entre le Département et la commune nécessaire pour réaliser cet entretien. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil considérant que l'entretien des abords de l'agglomération concourt à la valorisation de la commune décident à l'unanimité des votes d'accepter la convention avec le Département telle qu'elle est proposée et autorisent à Mme le Maire à la signer.

### ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Mme le Maire informe le Conseil qu'une AFAFAP doit être constituée dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A 150. Elle confirme sa participation au bureau de l'association foncière en qualité de Maire et demande au Conseil de désigner un Membre titulaire et un Membre suppléant pour y représenter la commune. Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil désignent :

Membre titulaire : Mr LECOQ Gérard                    Membre suppléant : Mr BIARD Christophe

### GRUPE SCOLAIRE – TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Mme le Maire rappelle aux Conseillers qu'à partir du 05 septembre 2011, la cantine et la garderie seront ouvertes et qu'il convient d'en fixer les tarifs.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil fixent à l'unanimité des votes comme ci-après les tarifs à appliquer à partir du 05/09/11 :

1/ Tarif des repas à la cantine : repas enfant : 2.50 €                    repas adulte : 2.80 €

2/ Tarif de la garderie :     matin horaires d'ouverture : 07h15 – 8h35  
                                      tarif : arrivée avant 08h00 : 2 €     : arrivée après 08h00 : 1 €  
                                      Après midi horaires d'ouverture : 16h30 -18h30  
                                      tarif : de 16h30 à 17h30 goûter inclus : 1.50 €  
  : de 17h30 à 18h30 : 1,00 €

La facturation sera effectuée et les contrôles effectués par le secrétariat de la Mairie sur présentation des feuillets de présence établis par le personnel affecté à la surveillance des enfants.

### PARTICIPATION A LA CANTINE DE CIDEVILLE

Mme le Maire rappelle que par convention du 30/11/10 convenue entre les Communes de Motteville et de Cideville le tarif du repas est fixé à 2.50 € à compter du 01 janvier 2011. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte la convention et le montant de la contribution de la commune de Motteville à 2.50 € par repas.

### PARTICIPATION A LA CANTINE DE FLAMANVILLE

Mme le Maire rappelle que par convention du 30/08/2001, la commune de Flamanville s'est engagée à accepter à sa cantine scolaire les enfants de Motteville scolarisés à Flamanville. La commune de Motteville s'est engagée à participer aux frais sur un tarif fixé par repas. Mme le Maire informe que par délibération du 19/01/11, la commune de Flamanville a fixé le prix du repas à 2.50 € à compter du 01 février 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le montant de la contribution de la commune de Motteville à 2.50 € par repas à compter du 01 février 2011.

## Les Délibérations

### SÉANCE DU 04 OCTOBRE 2011

#### RESTAURATION DE L'ESCALIER DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Mme le Maire rappelle que l'escalier d'accès à la salle d'honneur de l'ancien presbytère est en très mauvais état et qu'il convient de le restaurer.

Elle présente les offres de trois entreprises pour l'exécution de ces travaux :

OFFRES	Montant HT	Montant TTC
Entreprise Sébastien Lejeune	2 059.50	2 463.16
Entreprise Landry Pascal	24 026.70	28 735.93
Habitat Pro	3 162.73	3 933.75

Après avoir étudié les offres et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- ◆ de faire effectuer des travaux de restauration de l'escalier de l'ancien presbytère
- ◆ de choisir pour ces travaux l'entreprise Sébastien Lejeune
- ◆ d'accepter le devis pour un montant HT de 2 059.50, TTC 2 463.16

#### GRUPE SCOLAIRE CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Mme le Maire informe le Conseil que les portes du groupe scolaire n'ont pas été prévues équipées d'anti pince doigts (non

OFFRES	Montant HT	Montant TTC
Entreprise TPCI offre 1	6 685.00	7 995.26
offre 2 variante (matériel fourni-posé)	4 200.00	5 023.20
Entreprise PLAQUISOL offre 1	7 665.00	9 167.34
offre 2 variante (matériel fourni-posé)	4 935.00	5 902.26
Entreprise ALNOR (matériel fourni)	1 150.75	1 410.30

obligatoire) mais qu'il serait prudent qu'elles le soient.

Elle présente les offres de trois entreprises pour cet équipement :

Les Membres du Conseil, après avoir étudié les offres et en avoir délibéré décident :

- ◆ d'équiper les portes du groupe scolaire d'anti pince doigts pour des raisons évidentes de sécurité ;
- ◆ de choisir pour cet équipement l'entreprise ALNOR
- ◆ d'accepter le devis pour un montant HT de 1 150.75, TTC 1 410.30

#### BUREAU DE POSTE DE MOTTEVILLE

Mme le Maire informe le Conseil des propositions présentées par la Direction de la poste lors d'un entretien du 27/09/11 pour le remplacement du bureau de poste par un point poste agencé dans le commerce de Motteville ou par la création d'une agence postale communale.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil souhaitent que l'organisation actuelle du bureau de poste de Motteville soit

maintenue, au moins jusqu'en 2013.

### DEMANDE DE Mr LE DIRECTEUR D'ECOLE

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr le Directeur qui demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour les activités sportives. Après en avoir délibéré, considérant :

- ◆ que la salle a été prêtée l'année dernière en raison de l'exiguïté de l'école provisoire
- ◆ que depuis la dernière rentrée le groupe scolaire neuf est en activité

les Membres du Conseil décident à la majorité des votes (pour 3, contre 7, abstention 1) de maintenir la décision qu'ils avaient prise en séance du 30/11/2010, soit :

... »les Membres du Conseil, compte tenu des conditions particulières d'accueil des classes maternelles cette année encore, accordent l'usage de la salle polyvalente.....

.... Il est bien entendu que dès la mise en service du nouveau groupe scolaire, la salle polyvalente ne sera plus à disposition ».

Réponse sera faite en ce sens à Mr le Directeur.

### ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE MOTTEVILLAIS

Mme le Maire informe que l'ASRPM a rédigé une liste des tâches qui seraient nécessaires à l'entretien de l'église et demande que les travaux nécessaires à l'extérieur soient effectués par la Commune, l'Association assurant les divers entretiens intérieurs. Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- ◆ pour ce qui concerne les travaux extérieurs : ils seront accomplis par les Agents Municipaux, à l'exception de la pose d'un cache moineaux qui ne peut être exécutée que par une entreprise spécialisée qui sera contactée lorsque les finances de la commune le permettront
- ◆ pour ce qui concerne les divers nettoyages intérieurs : l'Association est autorisée à les exécuter à la condition expresse de prévenir la commune des interventions

L'Association n'est pas autorisée à confier les clefs de l'église à quiconque ni à procéder à leur copie.



# Les moments forts

## L'inauguration du groupe scolaire

### Espace Maltavilla

Le nouveau groupe scolaire et l'Espace Maltavilla ont été inaugurés le 27 novembre.

Après la construction de la nouvelle salle polyvalente en 2010, le chantier du nouveau groupe scolaire aura marqué l'année 2011. Chacun se souvient qu'à la rentrée 2008, il a fallu abandonner les locaux de l'ancienne école, en raison de la découverte d'indices importants de cavités, suite aux sondages réalisés. Commençaient alors une période difficile pour les enfants et les enseignants qui étaient disséminés dans les trois communes du regroupement pédagogique, parfois dans des constructions provisoires installées en urgence.



La rentrée de septembre 2011 apportait un grand soulagement à tout le monde, avec la mise à disposition d'une école neuve et fonctionnelle, permettant notamment de regrouper les 4 classes qui existaient auparavant dans la commune. Ce sont désormais les plus petits niveaux qui occupent ce site, les autres cours étant assurés à Flamanville, puis à Cideville, de façon à permettre une continuité pédagogique essentielle



La municipalité était donc heureuse, ce 27 novembre, de recevoir Mr Trassy-Paillogues, député, Mme Chauvel, vice-présidente du département, Mr Freulet, inspecteur de l'Education Nationale, Mr Ridel, architecte, ainsi que plusieurs acteurs de ce chantier, les enseignants, les parents d'élèves et de nombreux Mottevillais, pour inaugurer ce nouvel équipement.





# Les moments forts

## L'inauguration du groupe scolaire



Ensuite était dévoilé le nom de cet espace, formé par la salle polyvalente et le groupe scolaire, desservis par un parking commun réaménagé. « Maltavilla », nom choisi par la municipalité est le premier nom connu de notre village.



Téléphone de la mairie : 02 35 96 82 67  
mairie.sg.motteville@wanadoo.fr

Fax : 02 32 70 04 68

**Horaires d'ouverture :** \* Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30  
\* Samedi de 09h30 à 11h30

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Permanence téléphone : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30

### Quelques principes de bon voisinage :

\*\* Afin de ne pas gêner la circulation des piétons et des poussettes il est demandé aux véhicules de ne pas se garer à cheval sur les trottoirs, en particulier devant le bureau de poste.

\*\* Pour le respect de la tranquillité du voisinage, ne pas laisser son chien aboyer en continu et sans limite pendant des heures... même en journée

#### \*\* Il est interdit :

- ⇒ de brûler des déchets de quelque nature que ce soit  
(les déchets non ménagers doivent être emportés à la déchetterie d'Yerville)  
tolérance pour les déchets verts en semaine exclusivement, de 8h à 12h et de 14h à 19h
- ⇒ de faire l'été, des feux à moins de 10 mètres des haies ;
- ⇒ d'utiliser l'outillage à moteur (tondeuse, tronçonneuse, etc....)  
en semaine : avant 08 heures et après 19 heures  
les dimanches et jours fériés : avant 10 heures et après 12 heures.
- ⇒ d'utiliser des appâts empoisonnés ou des pièges pour détruire des animaux domestiques (passable de poursuites) ;
- ⇒ de laisser divaguer les animaux domestiques : la première observation sera notifiée par le Maire. En cas de récidive la gendarmerie verbalisera. Il est signalé en outre que la vaccination et le tatouage des chiens et chats est obligatoire en Seine-Maritime ;

\*\* Eaux usées : il est rappelé à nouveau, qu'il est formellement interdit de déverser les eaux usées (y compris de vidange de machine à laver) sur la voie publique sous peine de poursuites.

\*\* Eaux pluviales Il est interdit d'évacuer les eaux pluviales par le tout à l'égout. Des contrôles seront effectués.

\*\* Elagage des arbres : afin d'éviter tout dommage à autrui il est rappelé que tous les propriétaires ou locataires sont dans l'obligation d'élaguer ou de faire élaguer leurs arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales.

### CONSTRUCTIONS :

Toutes les constructions sont soumises à autorisation. Celles situées dans le périmètre de protection de l'église (500 m) doivent en outre recevoir l'agrément de l'Architecte des bâtiments de France. Renseignements et dépôts en Mairie.

### LISTE ELECTORALE :

Les inscriptions sur la liste électorale ne sont pas automatiques même si vous avez reçu votre radiation d'une autre commune.

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire et nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes. Vous pouvez vous faire inscrire du 01 mars au 31 décembre soit dans votre commune de résidence soit dans une commune où vous êtes contribuable.

Il conviendra de venir en Mairie, muni d'une pièce d'identité, de la carte d'électeur établie dans une précédente commune d'inscription et d'un justificatif de domicile afin de demander votre inscription à Motteville.

Nul ne peut le faire à votre place (excepté un tiers dûment mandaté agissant au lieu et place de l'intéressé) et surtout pas la Commission Administrative, de manière arbitraire.

**Jeune électeur** : à la suite de la nouvelle procédure du recensement militaire à 16 ans et si vous avez fait ce recensement à Motteville, vous serez à vos 18 ans, inscrit directement sur la liste électorale. ( il vous est possible de vérifier en Mairie si l'inscription est bien effective).

Si votre recensement a été fait dans une autre commune, rien ne pourra être fait automatiquement ;vous devrez venir en mairie vous faire inscrire





## LE RECENSEMENT MILITAIRE

**Garçons et filles**, dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous en Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

**Le recensement est obligatoire !** Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie, elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours : Brevet des Collèges, BEP, BAC, permis de conduire... Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen ; réception du public : uniquement sur rendez-vous .

Centre du service national - Quartier Philippon 56 rue St Vivien 76000 ROUEN

Tél : 02 32 08 20 73 / 02 32 08 20 78 / 02 32 08 20 79 mail [csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr)

## PASSEPORTS

Depuis le 29 juin 2009, les demandes de passeport ne sont plus traitées par la Mairie de Motteville. Les demandes doivent être déposées à votre choix dans la Mairie d'une commune équipée d'une station de biométrie (pour info : les plus proches sont Yerville, Yvetôt et Barentin) ; mais toutes les mairies du territoire français équipées d'une station de biométrie peuvent aussi recevoir votre demande ; seule obligation : vous devrez retirer votre passeport là où vous l'aurez demandé.

se munir de : Carte nationale d'identité valide + ancien passeport ou attestation vol/perte  
ou Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois)  
+ 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois)  
pour les mineurs : présence du représentant légal et du mineur obligatoires  
si parents divorcés : + jugement précisant la garde du mineur  
2 photos identité

*Certaines mairies (pour notre secteur : Yerville) sont équipées pour faire sur place les photos destinées aux passeports. Si vous optez pour une mairie équipée, vous aurez le choix soit d'apporter vos photos, soit de les faire réaliser sur place.*

*Néanmoins, il est conseillé d'utiliser les photos faites sur place (techniquement meilleur résultat)*

TARIF (paiement en timbres fiscaux)	MAJEUR	MINEUR de 15 à 18 ans	MINEUR de 0 à 15 ans
si vous apportez vos 2 photos	86 €	42 €	17 €
si vos photos sont faites sur place	89 €	45 €	20 €

## RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

Les Mottevillais sont invités à venir consulter le plan des indices de cavités souterraines qui a été établi à la suite de l'étude menée par le CETE (Centre d'Etude Technique de l'Equipement)

Le plan et les fiches des indices sont à votre disposition, consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

## LE CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT AU SERVICE DES USAGERS

**DES AIDES FINANCIERES AUX PARTICULIERS QUI REHABILITENT DES LOGEMENTS.**

Réservées aux logements construits depuis au moins 20 ans, les aides (subventions, prêts...) sont accordées sous conditions de revenus.

Elles sont attribuées aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs.

Avant le démarrage de vos travaux pour connaître les conditions d'attribution, vous pouvez contacter :

le Centre Départemental pour l'Amélioration de l'Habitat (C.D.A.H 76)  
44 rue du champ des oiseaux 76000 ROUEN  
tel : 02 32 08 13 00

Premier renseignement obligatoirement par téléphone, du lundi au vendredi 09h-12h/13h30-16h.

Si vous pouvez prétendre à une aide, un rendez-vous vous sera donné pour le montage du dossier.



## NUMEROS DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

POMPIERS	18
POLICE NATIONALE	17
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
CENTRE ANTIPOISON	03 20 44 44 44
DEPANNAGE EDF	02 35 53 11 53
DEPANNAGE SERVICE EAUX	
YERVILLE	02 35 56 67 10
FREVILLE	02 32 81 56 29

Prévenez les rapidement, mais uniquement pour signaler un danger immédiat.

### **PAS D'APPEL SANS IMPORTANCE**

PREVISIONS METEO : le 3250 - ou : 08 92 68 02 76  
Par SMS : VigiMet  
Détail sur le site : <http://www.meteo.fr>

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

De mauvaises conditions météorologiques peuvent nécessiter l'interruption des transports scolaires pour des raisons évidentes de sécurité. La décision, prise par Monsieur le Préfet, est annoncée aux Mairies par message spécial et diffusée par France Bleu Haute Normandie et FR3 (Edition Régionale) ou sur notre site internet <http://www.motteville-infos.fr>.

Au niveau communal, l'organisation suivante est retenue :

Possibilité n°1 : la suppression est annoncée pendant les heures d'école :

- l'information est donnée aux enfants par le professeur des écoles
- les chauffeurs de car informent les parents présents aux arrêts de cars
- un message annonçant la suppression des ramassages scolaires est mis en place sur la messagerie vocale du secrétariat de Mairie (02 35 96 82 67).

Possibilité n°2 : la suppression est annoncée en dehors des heures d'école :

- un message est mis en place sur la messagerie vocale du secrétariat de Mairie (02 35 96 82 67) et consultable à toute heure.

### **PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE**

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
D'ALFRED TRASSY-PAILLOGUES  
Député de la 10ème circonscription

19 place Général Leclerc  
BP 15  
76760 YERVILLE

Tel : 02 35 56 73 06  
Fax : 02 35 56 13 80

Courriel: [atrassy-paillogues@assemblee-nationale.fr](mailto:atrassy-paillogues@assemblee-nationale.fr)

Collaboratrices Anne MOTTET – Sophie EVRARD –



## Etat Civil

### NAISSANCES HORS COMMUNE



FERAY	Louane	24 mars 2011
LANGLOIS LEMASURIER	Célestin	29 janvier 2011
LARDANS	Célène	02 avril 2011
LECONTE	Ana	27 février 2011
NICOLAS	Arthur	15 avril 2011
PAIN	Tom	31 mars 2011
SALLOT	Mya	29 décembre 2011
THAFOURNEL	Paul	28 mai 2011

### MARIAGES

LANGRAND Denis et HOUQUES Véronique 02/07/11

LANCESSEUR Sybil et ROSEE Sandrine 20/08/11



### DECES

DEHAYE Antoinette	11/12/11
FLEURY Claude	13/08/11
GAMELIN Jean	20/02/11
HELUIN Roger	23/02/11
LAFORCADE Fabienne	15/10/11
TASU Denise	14/08/11

### AU CIMETIERE

Il est demandé aux personnes responsables d'une concession dans le cimetière d'en vérifier la date de fin et à l'échéance, de passer en mairie soit pour procéder au renouvellement, soit pour la remettre à la commune.

Une partie du cimetière est à présent aménagée pour recevoir des urnes funéraires ou procéder aux dispersions des cendres. Renseignements en Mairie.

## Collecte des déchets ménagers

\*\* Ordures ménagères Il convient de respecter le tri sélectif des déchets en vigueur dans la commune :

le verre, le plastique et les papiers/cartons doivent être déposés dans les containers mis à disposition (3 emplacements : face à la gare, parking salle polyvalente, Runetôt)

**seuls les déchets ménagers doivent être déposés dans les poubelles pour ramassage.**

\*\* Containers à verres : Afin de respecter la tranquillité des personnes domiciliées à proximité des containers à verre, il est expressément demandé aux usagers de faire leurs dépôts de verre à des tranches horaires raisonnables : ni la nuit, ni le soir, ni le dimanche matin .

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Faites  
votre



propre compost à partir de vos déchets organiques alimentaires et de jardin (épluchures de légumes, gazon, feuilles...)

La Communauté de Communes met à disposition des usagers des composteurs individuels contre une participation de 15 € par composteur.

Vous pouvez les retirer à la déchetterie d'Yerville, sur présentation de votre carte d'adhérent et d'un chèque de 15 € établi à l'ordre du Trésor Public.

### LA DECHETTERIE DU MOULIN A VENT à YERVILLE

La déchetterie de Yerville est ouverte aux Mottevillais (à votre premier passage vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile (facture à vos nom et adresse) une carte d'adhérent vous sera délivrée).

#### Vous pourrez y déposer les déchets suivants :

Déchets verts (gazon, tailles de haie...), gravats, encombrants, ferrailles et autres métaux non ferreux, piles et petits accumulateurs, batteries automobiles, huiles moteurs et alimentaire, déchets ménagers spéciaux (pots et aérosols de peinture, acides...), déchets médicaux, bois (à l'exclusion de tous corps étrangers), pneus de véhicules légers, déchets d'équipement électriques et électroniques (télévisions, fours...), lampes (fluo-compactes,...) vêtements et plastiques durs (mobilier de jardin...).

#### Horaires de la déchetterie (rue du moulin à vent à Yerville)

##### ETE (du 01 avril au 31 octobre)

	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
Lundi	10h-11h45	13h30 – 18h45
Mardi	<i>fermée</i>	13h30 – 18h45
Mercredi	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>
Jeudi	09h-11h45	13h30 – 18h45
vendredi	<i>fermée</i>	13h30 – 18h45
Samedi	09h-11h45	13h30 – 18h45
Dimanche	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>

##### HIVER (du 01 novembre au 31 mars)

	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
Lundi	10h-11h45	13h30-16h45
Mardi	<i>fermée</i>	13h30-16h45
Mercredi	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>
Jeudi	10h-11h45	13h30-16h45
Vendredi	<i>fermée</i>	13h30-16h45
Samedi	09h30-11h45	13h30-16h45
Dimanche	<i>fermée</i>	<i>fermée</i>

La déchetterie est également fermée tous les jours fériés.

## Collecte des déchets ménagers

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES  
ANNEE 2012**

**Ramassage une fois par semaine le MERCREDI**

**(sauf jours reportés pour fériés les jeudis indiqués)**

JANVIER	4 – 11 – 18 - 25
FEVRIER	1 – 8 – 15 – 22 -29
MARS	7 – 14 – 21 – 28
AVRIL	4 – <b><u>jeudi 12</u></b> – 18 – 25
MAI	<b><u>jeudi 03</u></b> – <b><u>jeudi 10</u></b> – 16 – 23 – <b><u>jeudi 31</u></b>
JUIN	6 – 13 – 20 – 27
JUILLET	4 – 11 – 18 - 25
AOUT	1 – 08 – <b><u>jeudi 16</u></b> – 22 - 29
SEPTEMBRE	5 – 12 – 19 – 26
OCTOBRE	3 – 10 – 17 – 24 -31
NOVEMBRE	7 – 14 – 21 - 28
DECEMBRE	5 – 12 – 19 – 22 – <b><u>jeudi 27</u></b>
JANVIER 2013	<b><u>Jeudi 03</u></b> – 9 – 16 – 23 – 30



## Portage des médicaments

### RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-



La Municipalité organise depuis plusieurs années un service de portage à domicile de médicaments,

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**au bénéfice des personnes se trouvant**  
**dans l'impossibilité de sortir de chez elles**

CE SERVICE EST GRATUIT

#### PEUVENT ETRE CONCERNEES :

- Les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer ;
- Les personnes seules empêchées de sortir par leur maladie ou leur accident ;
- Les personnes devant rester près de leur enfant lui-même malade ;
- etc.

#### Il est bien évident :

1/ que le but du service n'est pas de se substituer aux familles ; seules pourront être aidées les personnes ne bénéficiant pas de l'assistance d'un proche (famille trop éloignée ou absente).

2/ que les personnes elles-mêmes ne seront pas transportées (interdiction de concurrence avec les entreprises commerciales).

3/ que les médicaments seront pris à la pharmacie habituellement choisie par la personne (en aucun cas la Municipalité ne peut imposer une pharmacie)

#### COMMENT FAIRE ?

Pour recevoir ses médicaments vers 17 heures, du lundi au vendredi, il conviendra :

- 1/ d'appeler la mairie avant 15 h afin de laisser vos noms et n° de téléphone soit au secrétariat soit au répondeur (si vous appelez en dehors des heures de secrétariat)
- 2/ l'Agent municipal vous rappellera et passera chercher l'ordonnance avant 16 heures
- 3/ les médicaments seront apportés dans l'après midi.



**02 35 96 82 67**

Si vous n'êtes pas concerné, MERCI DE FAIRE PASSER L'INFORMATION AUTOUR DE VOUS !



## Principales décisions 2011

### Compte administratif 2010

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente, comme suit :  
Section de fonctionnement : solde créditeur 3 440.88 € Section d'investissement : néant  
Affectation du résultat : report à nouveau créditeur 3 440.88 €  
Compte de gestion du receveur : adopté à l'unanimité des votes.

### Budget primitif 2010

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente ; il est équilibré en dépenses et recettes comme suit : Section de fonctionnement : 19 976 € Section d'investissement : néant

### Centre de loisirs sans hébergement 2011

Compte tenu du nombre de préinscriptions reçues, sur proposition de Mme la Présidente et après en avoir délibéré, les Membres du CCAS décident à l'unanimité des votes :  
- d'ouvrir le CLSH 2011 du lundi 04 au vendredi 29 juillet de 09h à 12h et de 14h à 18h (sauf campings) et du lundi au vendredi  
- de prendre les inscriptions à la semaine  
- de fixer la participation des familles par enfant et par semaine comme suit :  
    familles de Motteville : 27 € / semaine  
    familles des communes partenaires : 31.00 € / semaine  
un abattement sera accordé comme suit :  
    revenu imposable inférieur à 21 000 € = - 15 % ; revenu imposable inférieur à 25 000 € = - 05 %  
familles issues d'autres communes : 47.00 € / semaine

### Aide Sociale

Diverses demandes d'aide sociale sont examinées par la commission au cours de l'année.  
Le colis de Noël est distribué aux personnes de plus de 70 ans en 2011 ; il est d'un montant maximum de 35 €.

Mme la Présidente rappelle que les personnes âgées peuvent solliciter les Membres du CCAS en cas de problème.

**Si vous avez besoin d'une Aide Ménagère, vous devez vous renseigner auprès de :  
Bureau de l'ADMR - Espace Delahaye à Yerville - Tel : 02 35 56 79 17**

## **Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- 1/** Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.  
Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- 2/** Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.
- 3/** N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero etc.).
- 4/** Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

**Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)**



Le centre a recueilli 57 inscriptions-celles-ci se prennent à la semaine (28 garçons et 29 filles). Les enfants étaient encadrés par Gérard FORHER, Directeur, BLOT Yann-Erwan, BRUNET Lucie, DAVID Bérengère, DUCROQ Lucie, Animateurs, GUILLERME Clémentine Animatrice Stagiaire et BERTAUX Coralie, Aide Animatrice.

Les objectifs de ce centre étaient de favoriser la découverte, l'épanouissement de chacun et la vie sociale par la pratique de nouvelles activités en groupe la plupart du temps.

Les différentes sorties étaient particulièrement attendues et ont été plus nombreuses que prévu grâce au bénévolat de Mrs Petit et Leury.

Les activités étaient réparties sur 4 semaines, le « point d'orgue » se situant la 3<sup>e</sup> semaine avec les campings pour chaque groupe : petits, moyens et grands. Afin de permettre à tous d'en profiter sur l'ensemble du séjour, la plupart des sorties ont été prévues pour les 3 groupes.

**La première semaine** a permis aux grands de découvrir le bowling nouvellement ouvert à Yvetot. Mr Thomas a conseillé les enfants afin qu'ils profitent au mieux de leur après-midi.

Le groupe entier est allé à Rouen par le train. La matinée et le début de l'après-midi ont été consacrés à la découverte des principaux édifices de la ville : l'Hôtel de Ville, l'église St Ouen, la cathédrale où nous sommes rentrés, les petites ruelles étroites où on passe à une seule personne, la rue du Gros-Horloge et son monument, la place du Vieux-Marché, l'église et le monument dédiés à Jeanne d'Arc. De façon à pouvoir circuler plus facilement et à son rythme, chaque groupe était séparé. Nous nous sommes retrouvés dans les jardins de l'Hôtel de Ville pour pique-niquer et au square Verdrel pour goûter et jouer !

Pendant la 2<sup>e</sup> partie de l'après-midi, chaque groupe d'enfants était muni de plans de la ville et devait retrouver la gare. Les animateurs ont apporté leur aide...surtout chez les petits. La journée était annoncée pluvieuse, mais l'averse a eu lieu quand nous étions rentrés.

Journée intéressante pour les enfants n'ayant jamais pris le train et ne connaissant pas Rouen.

Le lendemain vendredi a permis aux moyens d'aller à la piscine d'Yvetot (Ecaux-bulles) : baignade et natation pour quelques-uns. Les petits ont découvert « la ferme au fil des saisons » Une ballade en charrette tirée par un âne, où chacun était tour à tour meneur de l'âne et assis dans la charrette, a permis de découvrir les différents animaux vivant dans cette ferme pédagogique.

**La deuxième semaine** a mis l'accent sur le chant et les activités manuelles en pensant déjà au spectacle de fin de centre prévu le vendredi 29 juillet en fin de journée.

Chaque groupe a eu droit à sa sortie :

Les 11 petits sont allés au cinéma « Les Drakkars » d'Yvetot voir « Hop ». Bien que ce film soit pour enfants, il y a eu un peu de peur chez 2 d'entre eux ; en sortant, ils ont retrouvé le calme.

Les 14 moyens sont allés au lac de Caniel : la matinée a été consacrée à la luge qui a beaucoup amusé. Les plus jeunes sont montés avec un animateur.

Pique-nique à midi sur les tables juste à côté de la luge. Si le temps d'un tour de luge ne dure que 3 minutes, le mini-golf de l'après-midi a été beaucoup plus long. Afin d'être moins nombreux par jeu et pour aller plus vite, nous nous sommes répartis en 3 sous-groupes.

Certains jeux n'étaient pas faciles et nous avons terminé de justesse pour goûter et revenir à Motteville. Les grands en ont profité pour faire connaissance de la piscine d'Yvetot le mardi matin.





**La troisième semaine** a été celle des mini-camps aux « Mouettes » à Veules les Roses. Découverte aussi pour les enfants n'ayant jamais passé une nuit sous la tente! Le temps n'était pas franchement de la partie et il a bien plu sur 2 matinées. Nous avons pu nous abriter et sécher une tente.. qui rêvait de devenir une piscine ! Quelques bâches

supplémentaires ont été les bienvenues. Nous avons malgré tout décidé de maintenir le camping.

Le lundi 18 a été l'occasion de vérifier le nombre et l'état des tentes et du matériel commun de cuisine, et plus particulièrement des réchauds. Par chance, pas de surprise particulière.

Le mardi 19 au matin, les grands sont partis les premiers camper pour une nuit et ont eu le privilège de...monter les tentes, sans oublier la tente cuisine et d'isolement. La température de l'eau n'a permis qu'une mini-baignade du bout des pieds ! Nous en avons profité pour découvrir le village avec ses ruelles et son « plus petit fleuve de France » la Veules qui ne mesure que 1300 mètres. Les grands ont participé à la préparation du dîner, une salade composée.

Le lendemain, mercredi, retour des grands à Motteville pour laisser place à 6 petits avec l'accord des parents. La première nuit sous la tente a été accompagnée de bavardages tardifs...il ne pouvait en être autrement ! La aussi l'eau était trop froide pour se baigner. Nous avons utilisé les jeux sur la plage et aussi découvert les petites ruelles de Veules.

Jeudi, retour des petits à Motteville et arrivée des moyens qui ont démonté les tentes le lendemain. Ils ont aussi participé à la préparation du dîner (saucisses riz) et au service. Bien entendu, les cuissons ont été prises en charge par les adultes.

Là aussi, malheureusement pas de baignade, mais jeux et visite du village comme hier.

En dehors des campings, les petits et les grands ont visité le centre d'équitation « l'Orangerie » et les moyens une ferme à Motteville. Au centre nous avons continué à travailler sur le spectacle de fin de centre.

**Pour la quatrième semaine**, une dernière série de sorties, préparation d'une boum, d'un barbecue et mise au point du spectacle. Lundi, les moyens sont sortis au centre d'équitation du Caillebourg pour une initiation poney sur une matinée. Les grands sont allés ce même jour au lac de Caniel pour la journée, où étaient prévu la luge, le pique-nique et le mini-golf. Les petits sont allés, après les moyens et les grands, à leur tour à la piscine d'Yvetot le mardi matin. Le mercredi à 14h30 les grands sont allés au cinéma d'Yvetot voir « Cars 2 » (pas de peur cette fois-ci !) Aussitôt de retour, ils ont, avec les autres, participé à la préparation de la « boum » prévue ce mercredi soir de 20h30 à 22h. La technique : décors, éclairage et musique, étant surtout assurés par les animateurs. Tous les enfants étaient présents, et nous nous sommes demandés si certains parents auraient aimé y assister !

Jeudi midi : barbecue : achat des denrées et chauffage de la « bête ». Une belle table dressée dans le centre pour les enfants les animateurs et des invités. L'après-midi a été consacrée...au rangement de tout cela et on a commencé le rangement général.

Le vendredi a été consacré aux répétitions du spectacle prévu à 18h15.

Celui-ci s'est déroulé devant Mme le Maire, les représentants du CCAS, une soixantaine de parents, et amis. Chansons jouées : la petite mandarine, la tante au Maroc, Nagawika, Jean Petit qui danse etc., danses : le madison (grands) et la danse des moyens, gym par les petits, défilé de mode (grands) météo du centre et un peu de magie (moyens) . Pour terminer le « Bougalou » par tous : animateurs et enfants.





## Le groupe scolaire espace "Maltavilla"

Chers parents,

Voici une petite rétrospective de cette année 2011 qui fut riche en événements pour le regroupement pédagogique.

- En Avril, les enfants du RPI ont assisté à une représentation de magie. Le spectacle, prévu initialement au mois de décembre, a été financé par l'association « Les Amis de l'école ».
- En Mai, les classes de PS/MS et de GS sont allées au Zoo de Cerza afin d'y observer des animaux du monde entier.
- En Juin, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont rendues à Saint Etienne du Rouvray pour participer à une journée cirque. Le matin, les enfants ont participé à des ateliers et ont assisté à une représentation l'après midi.
- Enfin, au mois de juin, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé à différents ateliers sur les animaux de la forêt à la maison de la chasse de Belleville en caux. L'après midi, ils sont allés à Muchedent pour observer la vie des bisons.

A la fin de l'année scolaire, nous nous sommes tous retrouvés pour fêter le départ en retraite de nos collègues de Flamanville et Cideville, Mr Bucaille Bernard et Mme Hérouard Martine. Mme Busschiazzo a pris en charge la classe de Cideville et Mme Lemarchand celle de Flamanville.

La course contre la montre pour préparer la rentrée a débuté le 02 juillet par le déménagement des algecos et s'est poursuivi tout l'été afin d'accueillir dans les meilleures conditions tous les élèves le lundi 05 septembre.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont donné de leur temps personnel dans l'intérêt des enfants.

A la rentrée 2011, les effectifs du regroupement étaient les suivants :

Classes	Effectifs	Enseignants
PS/MS	21	Mme Duarte-Dumont
PS/GS	21	Mme Pfister
CP	18	Mme Bucaille
CE1	17	Mr Diaz, Mme Huys
CE2/CM1	27	Mme Lemarchand
CM1/CM2	28	Mme Buschiazzo
<b>Total</b>	<b>132</b>	

### Le groupe scolaire espace "Maltavilla"

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu le vendredi 14 octobre. Ont été élus : Mme Guyomard, Mme Petit, Mme Dupré, Mr Druel (école de Motteville), Mme Naze (école de Flamanville) et Mme Picot (école de Cideville).

Le regroupement pédagogique compte deux nouveaux groupes scolaires depuis la rentrée : l'école des Tilleuls de Cideville et l'école Maltavilla de Motteville.

Dans le cadre de la « Semaine du goût », Mr Halbourg est venu faire découvrir à toutes les classes de l'école des plats à partir de légumes et de fruits de saison.

Les élèves ont ainsi pu réaliser, puis goûter, un crumble aux pommes, un potage et des « marrons » glacés. Tous les estomacs se sont bien remplis !

Au cours du mois de novembre, les enfants de l'école de Motteville ont assisté à la représentation du spectacle « L'arbre roux », interprété par la compagnie théâtrale « Les 3 chardons ».

Des plus petits aux plus grands, les enfants ont été captivés par cette histoire où l'interactivité était constante entre l'acteur et son public. Ce spectacle a été financé par la coopérative scolaire de Motteville.

Enfin, au cours du mois de décembre, les élèves du regroupement ont reçu des livres et des friandises offerts par le SIVOS.

Le RPI dispose avec son site internet d'un nouvel outil de communication moderne. Vous pourrez retrouver à l'adresse suivante des informations sur la vie des classes des trois écoles :

<http://rpi-verger-de-caux.spip.ac-rouen.fr/>

*L'équipe pédagogique tient à remercier le SIVOS qui permet la réalisation matérielle et financière de certains projets mis en oeuvre, la commune de Motteville pour son aide matérielle et financière, les parents d'élèves qui apportent ponctuellement leur aide aux enseignants et l'association « les Amis de l'Ecole » pour sa participation financière aux projets des enseignants.*





## Les amis de l'école

L'association « les amis de l'école » qui à l'origine a été créée pour soutenir financièrement les familles désirant offrir la classe de neige à leurs enfants trouve cette année une raison encore plus forte d'exister.

En effet, l'arrivée de deux nouveaux professeurs dans le regroupement et leur volonté de reconduire et renouveler le projet de séjour à la montagne va permettre, cette année, à 2 classes (soit 55 élèves) de partir à Valloire.

Nous espérons que les futures actions de l'association seront autant sinon plus bénéfiques que celle de l'année dernière.

Nous pouvons en effet présenter un bilan très satisfaisant :

Bilan financier 2010-2011

### Bénéfices :

- ◆ Soirée poulet vallée d'auge du 05/02/2011 : 614,38 €
- ◆ Tombola : 681,45 €
- ◆ Vente de gâteaux : 557 €

Même si l'association privilégie habituellement une participation au financement de la classe de neige qui a lieu tous les deux ans, elle contribue à participer à d'autres projets du regroupement.

En l'occurrence, les fonds récoltés au cours de l'année ont servi en partie à financer le spectacle de magie du 07 avril 2010 pour tous les élèves du regroupement.

Nous avons comme projet en 2011-2012 de reconduire les actions suivantes :

- ◆ Les ventes de gâteaux / pizzas
- ◆ Tombola en mai / juin.
- ◆ Repas de l'année le 18 février 2012 à la salle des fêtes de Cideville (réservez votre soirée)

N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos diverses actions

Nous comptons sur votre présence et votre soutien pour cette année scolaire.

Pour toute information complémentaire vous pouvez me joindre au 0699258212

**Le président, Tony Leury**



## Amicale des aînés

En 2011, 74 adhérents ont réglé leur cotisation. De nouveau, malgré tous nos efforts, nous n'avons accueilli aucun nouvel adhérent.

Cette déconvenue ne décourage pas notre bureau qui continue à rechercher sorties, spectacles... et à émettre de nouvelles idées pour faire évoluer notre association : le repas de Noël en est une.

### NOS SORTIES DE L'ANNEE:

#### HOLIDAY ON ICE LE FESTIVAL

Le samedi 30 avril, au moment de partir, à 16 heures, l'utilisation intensive du téléphone n'a pas permis de joindre deux adhérents qui avaient oublié notre sortie. C'est avec regrets que nous sommes partis, sans eux, vers le Zénith de Rouen où le spectacle « Holiday on Ice » nous attendait.

Après avoir pris place dans cette belle salle, on comprend que quelque chose de spectaculaire est sur le point de se produire...

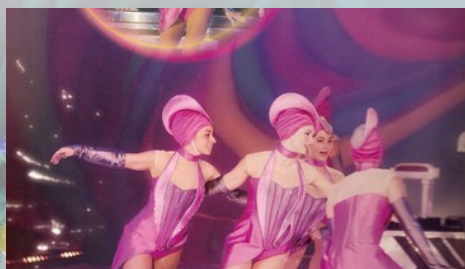
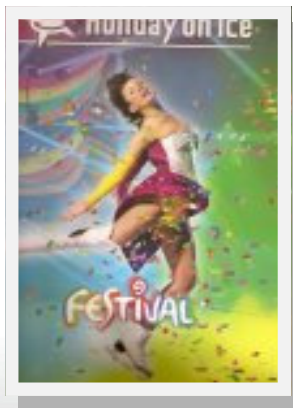
L'impressionnant décor, une énorme « tornade » colorée, s'impose au-dessus de la glace, telle une trompette géante prête à donner le coup d'envoi des festivités.

L'extravagant numéro d'ouverture, un gala sur un tapis rouge avec les flashes crépitants, donne le ton. Holiday on Ice est là pour faire la fête.

Après cette ouverture grandiose, le spectacle nous entraîne d'une valse des fantômes, théâtrale et surréaliste, à un fantastique rêve sous-marin peuplé de sirènes en passant par un opulent bal masqué vénitien.

S'ensuit une gigantesque fiesta donnée par des animaux fantastiques et, tandis que la glace se réchauffe, le merveilleux voyage se poursuit avec le numéro phare d'Holiday on Ice, le Boléro, revu au goût du jour.

Le dernier numéro est une fête sensationnelle illuminée de lasers, au son des rythmes endiablés avec des



chorégraphies spectaculaires et la roue avec la troupe au complet. Un final ultra glamour.

Festival, le nouveau spectacle d'Holiday on Ice, est une somptueuse fête inspirée des meilleurs numéros de la revue, accompagnés de numéros médus époustouflants et colorés créés pour l'occasion.

### PARIS LA CAPITALE

Le 1er septembre, nous étions 47 inscrits à cette sortie et tous étaient à l'heure au rendez-vous.

Comme prévu le car est parti à 6h45 précises en direction de la capitale. Cet horaire matinal avait été retenu en prévision des aléas de la circulation. Nous avons bien fait car, comme de bien entendu, dès l'approche de la capitale les bouchons étaient au rendez-vous. Malgré ceux-ci et avec la sérénité de notre chauffeur, nous sommes arrivés devant le Musée Grévin à 9h45 pour la visite prévue à 10h00.

### IL ETAIT UNE FOIS GREVIN

Mettre un visage sur les personnalités du monde : tel était le désir d'Arthur Meyer, directeur du quotidien « Le Gaulois », qui entreprit à la fin du XIX siècle de créer un musée de cire réunissant ceux qui faisaient l'actualité.

Avec la complicité du caricaturiste Alfred Grévin, ce rêve devint réalité. Et le succès auprès du public fut immédiat.

Fort d'un savoir-faire de plus de 120 ans, Grévin symbolise cet art si particulier de la cire qui restitue dans les moindres détails le réalisme des personnages historiques ou contemporains : l'attitude, le grain de la peau, le regard, le costume.

Le réalisme des personnages, sculptés à partir de leurs illustres modèles, n'a jamais été aussi troublant.

### NOTRE VISITE A GREVIN

Le grand escalier de marbre, avec ses miroirs et son plafond ponctué d'anges, rassemble toutes les caractéristiques de l'architecture baroque.



Le palais des mirages est un voyage hallucinant : la multiplication des miroirs, des couleurs et des lumières, génère des effets de perspectives spectaculaires.



# >> Vie associative

## Amicale des aînés

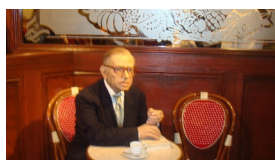
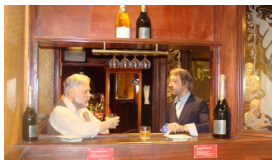
Tenue de soirée exigée ! Avant d'accéder à la salle de théâtre, plusieurs stars nous accueillent pour un cocktail dans l'ambiance feutrée du foyer tendu de rouge.



Le théâtre à l'italienne où le spectacle est dans la salle.



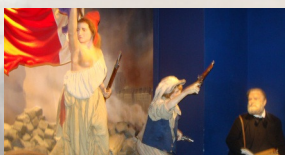
Ca c'est l'esprit de Paris. Une reporter-photographe nous invite à la suivre. Nous rencontrons avec elle les célébrités qui peuplent les lieux mythiques de Paris.



Un monde fou, fou, fou... Nous revivons le XX<sup>e</sup> siècle à travers de grands événements traités comme des clichés photographiques. Inscrits à jamais dans la mémoire collective, ils ont été choisis pour illustrer le siècle écoulé.



La légende des siècles par la magie de Grévin. Qui n'a jamais désiré remonter le temps pour rencontrer celles et ceux qui ont fait l'histoire de France. A Grévin, rien n'est impossible...



La Coupole. Les rencontres les plus improbables nous sont proposées pour notre plus grand plaisir.



La salle des colonnes. Sous le même toit, c'est dans un joyeux mélange, que l'on croise Charles de Gaulle, Gandhi, Claude François.....



Après ce beau parcours, chacun a pu apprécier, se faufiler entre des personnages aussi réels qu'inaccessibles et être proche des grands hommes qui ont fait l'histoire.



Une petite pose bien méritée après ce « long parcours »

### NOTRE RESTAURANT

La visite à peine terminée, il est déjà l'heure de se restaurer et nous prenons le chemin du restaurant « Le Bouillon Chartier ».

Ce restaurant a été créé en 1896 par deux frères, Frédéric et Camille Chartier, dans un ancien hall de gare sous l'enseigne « Le Bouillon » à proximité des Grands Boulevards, de l'Hôtel Drouot, du musée Grévin et du Palais de la Bourse.



La conservation de l'architecture du bâtiment et de la décoration Belle Époque de la salle a permis son classement aux monuments historiques en 1989.



# >> Vie associative

## Amicale des aînés

Nous avons apprécié le repas de bonne qualité servi par un personnel à notre écoute. Après ce moment de détente toujours attendu, nous retournons prendre notre car en direction des bateaux mouches.

### NOTRE BALADE SUR LA SEINE

Après les formalités nécessaires nous patientons sur le ponton dans l'attente du bateau.



Lors de l'embarquement, nous prenons place sur le pont supérieur pour ne rien manquer.



Le capitaine s'assure que tous les matelots sont présents.

Voici le parcours dans son ensemble où chacun a pu



découvrir et reconnaître les édifices et monuments de la capitale. En voici quelques-uns de renommée mondiale.



### PONT ALEXANDRE III

Le Pont Alexandre III est le pont le plus élégant de Paris. Il commémore l'alliance franco-russe au siècle dernier. Formé d'une seule arche de 110 mètres de portée, il pré-

sente en son centre, les armes de Saint-Petersbourg ainsi que deux nymphes symbolisant le fleuve la Néva.



### LOUVRE

Sur la rive droite, le plus grand monument de Paris: Le Louvre. Commencé en 1204, il ne fut achevé qu'en 1858 ce qui explique les différences de styles dans sa construction. Ancienne résidence royale, il devint musée en 1793 pour être à ce jour l'un des plus beaux du monde.



### MUSÉE D'ORSAY



Sur la rive gauche, l'ancienne gare d'Orsay, construite par Laloux en 1900 pour l'exposition universelle, est devenue le grand musée du XIXème siècle ; on peut y admirer des oeuvres prestigieuses telles que les grandes toiles impressionnistes de Renoir, Monet .....

### NOTRE DAME

La construction de la cathédrale Notre Dame commença en 1163 et dura plus de deux siècles. De style gothique primitif, elle présente une imposante façade avec ses deux tours de 69 mètres. Ornée de sculptures et de gargouilles, Notre Dame est aussi célèbre pour ses vitraux.





# >> Vie associative

## Amicale des aînés

### HÔTEL DE VILLE

Le Pont d'Arcole mène à l'Hôtel de Ville. Élégant et majestueux il présente un style néo-renaissance. En face la statue équestre d'Etienne Marcel qui fut le premier maire de Paris au XIV<sup>ème</sup> siècle.



### PALAIS BOURBON

Le palais Bourbon est le nom donné au bâtiment qui abrite l'Assemblée nationale française. Situé sur la rive gauche de la Seine, il fait face au pont de la Concorde.



### L'INCONTOURNABLE TOUR EIFFEL

Réalisée de 1887 à 1889 par l'ingénieur Gustave Eiffel, elle fut présentée à l'Exposition Universelle de 1889. Véritable prouesse technique, la Tour mesure 320,75 mètres et pèse 6400 tonnes.



Après cette ballade d'une heure et demi, nous reprenons notre



car en direction de Motteville. Pour notre plus grand plaisir notre chauffeur nous a fait remonter les Champs Elysées et contourner l'Arc de Triomphe pour clore cette belle journée.

Nous arrivons à Motteville vers 19h15 avec la satisfaction d'une journée bien remplie et sous le soleil.

### AGE TENDRE



Pour notre dernière sortie de 2011, le 12 Novembre, nous sommes au complet pour nous rendre au Zénith de Rouen et assister au spectacle « Age tendre ». « Age tendre » a toujours ses nostalgiques, et pour la 6<sup>e</sup> tournée du nom, les fans des années 60 ont été fidèles au rendez-vous, rien que pour le plaisir ! Le succès de la formule réside sans doute dans le renouvellement des artistes qui changent chaque année. Certains surprennent, voire sortent de l'anonymat : Jean-Jacques Lafon, Peter et Sloane, Charlotte Julian, Julie Piétri ou Bobby Solo. Désormais, la tournée est bien rodée. Comparée à la première, le professionnalisme a pris le dessus.



L'accompagnement musical, notamment avec les neuf musiciens de l'Orchestre de Guy Mattéoni, les cinq choristes et cette année en prime l'Orchestre symphonique de Budapest placé sous la direction de Lajos Blazy.

La présentation est assurée par le clarinetiste Christian Morin qui excelle en interprétant *Summertime*. Démis Roussos a ouvert la voie aux 14 artistes avec *My friend the wind*. Au piano, Alice Dona rappelle *La chanteuse à toujours 20 ans*.



## Amicale des aînés

Le Québécois Claude Dubois est sublime dans Le blues du businessman. Annie Cordy donne une belle leçon de vitalité à 83 ans, elle est encore *La bonne du curé*. « *Je me prends pour une star de la Star'Ac* », plaisante-t-elle. Hervé Villard termine la première partie: *Capri, c'est fini!*

Michel Delpech démontre sa forme, tout le Zénith reprend ses tubes *Chez Laurette* ou *Pour un flirt*. Même chose pour Les Magic Platters sur *Only you*. Patrick Juvet cherche *Où sont les femmes* et trouve de nombreuses fans.

En final, les Forbans reprennent Dassin siffler sur la colline et de conclure par un medley et *La bamba*. Le Zénith est à la fête et chante

Manifestement, nous étions très nombreux qui ne se lassent pas de redécouvrir les tubes d'hier et ceux qui ont marqué les esprits et les oreilles.

Puis vers 18h30 nous reprenons le chemin du retour vers notre beau village MOTTEVILLE.

### LE NOËL DE L'AMICALE

Le jeudi 15 décembre, pour la première fois, l'amicale a fêté Noël autour d'un repas organisé dans la salle polyvalente de l'espace MALTAVILLA.

Les années précédentes, à cette occasion, elle organisait un loto suivi d'un goûter. Depuis quelques temps, le bureau cherchait une nouvelle formule : cette journée en est le résultat.

La veille, tous les membres du bureau s'étaient donné rendez-vous pour préparer la salle afin d'accueillir leurs « invités » dans une ambiance festive.



Le jour J, 64 adhérents étaient présents. (La participation mensuelle moyenne est de 38 !). Après les mots de bienvenu de notre président, chacun a pris place autour des tables joliment décorées dans l'esprit de Noël.

Le repas débuta par l'apéritif de circonstance, puis nous avons apprécié le repas, concocté par le traiteur Canville de Pavilly.

Pour compléter cette belle journée, quelques ténors ont lancé la chansonnette. Ensuite nous avons fait appel à notre mémoire pour trouver des titres et interprètes de chansons mondialement connues.

Puis au fil de cet après midi nous avons entonné des chansons de grands interprètes français, dans une ambiance joyeuse.

La bûche traditionnelle et la petite coupe (avec modération) ont clôturé cette belle et joyeuse journée.

La réelle satisfaction des participants encourage les responsables de l'amicale à renouveler et à améliorer cette manifestation pour le plaisir de tous.



Comme vous avez pu le constater, à la lecture du compte rendu de nos activités, on ne s'ennuie pas à l'Amicale des Aînés de Motteville et on sait même faire la fête. Ceux qui ont participé à notre repas de Noël ne pourront pas dire le contraire.

Le programme des activités pour 2012 est en cours de préparation avec les membres du bureau qui se dépensent sans compter. Sans ce bureau très actif et généreux, rien ne serait possible : qu'il soit vivement remercié.

La cotisation, 15€ cette année, finance, en partie, nos activités. Sans l'aide des subventions départementales (600€) et communales (690€) nous ne pourrions organiser toutes ces animations : Nous remercions sincèrement ces financeurs.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Gamelin le 20 Février. Pendant de très nombreuses années, il a été le Président de notre Amicale et l'initiateur, entre autre, des grands voyages.

Messieurs Heluin et Fleury, adhérents, eux aussi, de longues dates, nous ont également quittés.

**Messieurs YZET et DUPRAY**



# >> Vie associative

## Anciens Combattants

L'année 2011 a été pour les anciens combattants de votre village, une année tranquille pour nos adhérents. Nous avons regretté les décès de 2 membres de notre association, Messieurs GAMELIN et FLEURY.

Nous avons participé aux cérémonies célébrées avec notre drapeau et celui du 9 D.I.P que nous pouvons, avec l'autorisation, de la section départementale de RHIN et DANUBE. (8 Mai, fête communale, 11 Novembre, 5 décembre, en mémoire de nos jeunes décedés en Afrique du Nord,).

Pour les nouveaux habitants de Motteville, nous vous indiquons les noms de ces deux jeunes morts pour la France, soldats appelés CABOT – LEBOURGEOIS.

Nous regrettons une présence peu nombreuse des habitants à ces cérémonies.

Le 11 novembre, avant le banquet avec les anciens combattants de Flamanville, l'assemblée générale a été tenue, le bureau a été renouvelé, le bilan financier a été accepté sans aucun commentaire.

L'année 2011 a été la tenue du voyage d'un jour à la place des anciens voyages que nous organisons d'une semaine. Ce voyage nous a permis de voir les côtes du débarquement vu de la mer.

dans un petit établissement de Port en Bessin (calvados).



L'après-midi, direction BAYEUX, pour visiter le musée, avec une séance vidéo du débarquement. Un petit nombre a visité près du musée, le cimetière des victimes de ce conflit, à savoir : FRANÇAIS, CANADIENS, ANGLAIS, AMERICAINS, ALLEMANDS et d'autres nationalités.



Le car nous a amenés et repris à l'embarcadère de la vedette Au départ, le temps était pluvieux et au fur à mesure que l'heure tournait, le ciel devenait bleu et le soleil réchauffait les 29 participants dont 10 extérieurs à notre association. Un repas copieux nous était servi



A la suite de cette visite, nous avons pris la direction de notre village, tout le monde ayant été satisfait de cette sortie, dont le bureau avait recherché le moins de marche à pied et de marches à monter.

Le Président  
Claude DAVID





## Motteville Loisirs



rendez vous .

La deuxième manifestation était la Pentecôte, qui cette année a été morose et pluvieuse, contrariant l'effort qui avait été consenti durant ces trois jours. Le samedi après-midi était consacré aux enfants ; malgré le peu d'enfants présents, on a pu remarquer le talent de certains sur les jeux qui leur étaient proposés.

L'après-midi s'est terminée par des récompenses pour les



présents. Le dimanche pour la foire à tout, tristounet en raison du temps incertain, quelques exposants ont bravé la pluie.

L'après-midi, le groupe « Mona Lisa Klaxon » redonnait un peu d'activité au sein de la commune, sans que la foule des années précédentes ne soit dans les rues.

Le beau feu d'artifice clôturait ce dimanche de Pentecôte maussade. Le week-end s'est terminé le lundi avec l'exposition de voitures anciennes présentée par l'association « Caux



rétro » qui n'existe plus hélas depuis la fin de l'année 2011.

L'exposition de peinture et photos, en octobre, a connu un beau succès : 22 peintres étaient présents ; on a pu remarquer diverses techniques de peintures ( aquarelles, couteaux, pinceaux, pistolets etc.....).

Une belle présentation de photos et des sculptures sur inox complétaient agréablement cette exposition. Les visiteurs ont beaucoup apprécié cette expo comme en témoigne le livre d'or mis à leur disposition.

Le loto qui était initialement prévu en novembre a été annulé au dernier moment par manque de volontaires.



L'année s'est terminée par le superbe marché de Noël, avec 17 exposants et trois pour la bourse aux jouets. L'ambiance était très bonne et tout le monde a été satisfait de la journée, d'autant que, cette année, il n'y avait pas de neige...



On vous donne rendez-vous en 2012 avec cinq animations prévues actuellement. Les personnes désirant nous rejoindre peuvent se faire connaître, nous manquons de bénévoles pour certaines manifestations et je pense que tout le monde est conscient que si une association cessait d'exister, ce serait un manque dans un village.

Je compte sur votre présence

A très bientôt

**Marcel BRUNY**

### PROGRAMME 2012

- ◆ 17 et 18 mars : exposition de photos (entrée gratuite)
- ◆ 01 avril : foire à tout (3€ le ml)
- ◆ 26, 27 et 28 mai : fête de la Pentecôte
- ◆ 13 et 14 octobre : exposition de peinture (entrée gratuite)
- ◆ 16 décembre : marché de Noël et bourse aux jouets (entrée gratuite)



# >> Vie associative

## ASRPM "Association pour la Sauvegarde et la Restauration du Patrimoine Mottevilais"

Après une année 2010 riche du souvenir du rassemblement militaire « l'enfer des V1 », l'association a décidé que l'activité de cette année 2011 serait conforme à sa vocation première, à savoir l'entretien et la sauvegarde du patrimoine.



Outre l'entretien de la base de V1, une exposition a été organisée à l'occasion des journées du patrimoine avec le concours des associations STAHL - M1, les LUFTEAUX et la présence de Yannick DELEFOSSE auteur du livre « Arme du désespoir V1 ». Malheureusement, le temps déplorable de ce week end de septembre, a réduit à néant nos espoirs de succès de cette

manifestation. Seuls 55 courageux ont bravés le froid et la pluie et nous les remercions de leur participation.

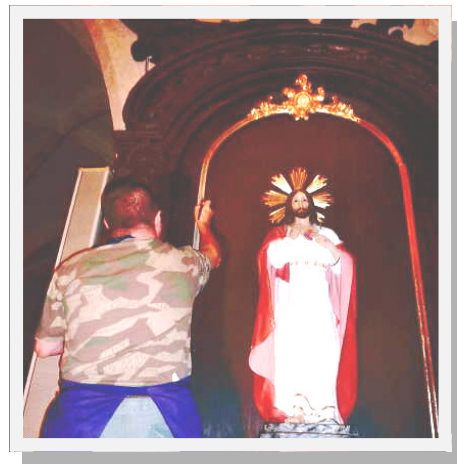
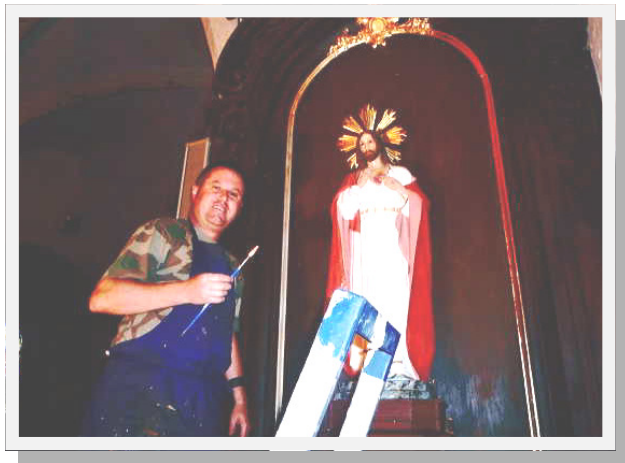


A l'église, des travaux de traitement des boiseries et de rénovation des ornements ont été effectués. Grâce à la compétence de notre ami Eric Boonaert, nous avons pu restaurer les dorures des 2 autels latéraux à la feuille d'or. Ce détail permet de mettre en harmonie le chœur restauré et la nef (voir photos)



# >> Vie associative

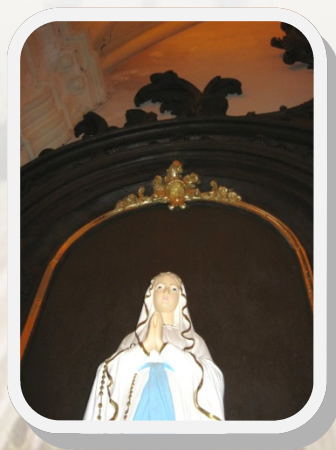
## ASRPM "Association pour la Sauvegarde et la Restauration du Patrimoine Motteviltais"



Bon nombre de travaux doivent et peuvent être entrepris dans l'église par l'association. Mais ces interventions sont suspendues à une décision du conseil municipal que nous espérons favorable. Sans cette autorisation aucune intervention n'est possible.



*Avant*



*Pendant*



*Après*

Nous vous rappelons que cette association repose sur des fonds uniquement privés issus de la vente des livres « Si Motteville m'était conté », sur les dons de nos généreux donateurs et sur le dévouement et le bénévolat de ses membres. Le patrimoine est un bien fragile qui demande beaucoup d'attention si on ne souhaite pas le voir disparaître comme le château.

Hervé THOREL



## Motteville Informatique

Nous voici au terme de notre 9<sup>ème</sup> année d'existence et entamé depuis le mois d'octobre la 10<sup>ème</sup> rentrée informatique.

C'est donc l'heure du bilan de cette année 2010/2011

Nous avons commencé cette nouvelle année informatique par la traditionnelle réunion de rentrée le Lundi 20 Septembre 2010. Une trentaine de personnes étaient présentes et désirant s'inscrire. Après avoir présenté les différents animateurs et leurs horaires respectifs, nous nous sommes donnés rendez-vous le mardi 28 septembre pour les premières sessions.

### Rappel des différentes sessions mises en place :

- ☞ Mardi de 14H00: débutants avec Gérard Fohrer.
- ☞ Mardi de 17H30 à 19H30 : Perfectionnement , Daniel Dieulle
- ☞ Mardi de 20H30 à 22H30 : Perfectionnement , Serge Tannay
- ☞ Mercredi de 14H00 à 16H00 : Perfectionnement, Daniel Plaquin
- ☞ Jeudi de 10H à 12H : Perfectionnement, Jean-Paul Desjardins

Chacun ayant pu trouver la session et les horaires qui lui conviennent, nous avons pu commencer une année studieuse à raison de deux heures de formation par semaine.

Le premier trimestre se terminant, nous avons commencé l'année 2011 par la désormais cérémonie de vœux et de dégustation de la galette des rois. Pratiquement tous les adhérents ont répondu à cette invitation et ont pu échanger leurs expériences. Durant cette cérémonie nous avons pu proposer à nouveau des séances supplémentaires portant sur la prise de vue photo. Ces sessions sont animées par Gérard Fohrer adhérent lui-même au club photos d' Hautot Saint Sulpice. Cela a permis également à ce club d'exposer ses nombreuses prises de vues lors de la dernière expo peinture de Motteville en Octobre dernier.

Les deux trimestres suivants se sont déroulés dans la



bonne humeur avec leurs animateurs respectifs. Avant même d'arriver à la fin d'année scolaire où près de la moitié des adhérents émettaient le souhait de revenir pour approfondir leurs connaissances.

Pour la clôture de cette année scolaire, nous avons voulu changer la formule et ainsi nous retrouver tous autour d'une bonne table. Cette soirée a été très appréciée de tous. Les adhérents ont pu discuter et échanger leurs impressions.

Cette année de cotisations nous a permis d'investir dans l'achat de quatre ordinateurs portables mis à la disposition des animateurs afin de leur permettre de mieux préparer leurs cours.

Nous avons également investi dans l'achat de licences « OFFICE 2010 » et mises à jour du système d'exploitation vers Windows 7.

**Daniel DIEULLE**



Le 6 Novembre 2010, La fédération départementale des Foyers ruraux a pu organiser une formation de comptabilité pour ses adhérents. Nous travaillons occasionnellement avec les foyers ruraux pour des formations ponctuelles, ce qui nous fait connaître auprès des dirigeants et adhérents des foyers ruraux de Seine Maritime

Je tiens à remercier les animateurs pour leur bénévolat et le temps passé sans compter, et sans lesquels nous ne pourrions assurer ces sessions.

En novembre, j'ai reçu un courrier du conseil général me demandant de citer quelques bénévoles de l'association, ce que j'ai fait en citant M. Serge Tannay et M. Daniel Plaquin. Je tiens à leurs remettre au nom du conseil général de Seine Maritime un diplôme d'engagement citoyen et un passe partout pour la visite des musées de la région.





### SAISON 2010- 2011

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 17 mai 2011 à 19h à la salle des sports en présence de Mme Petit Maire, ainsi que les Adjointes Mme Beaudoin et M. Hamouis.

Les rapports moraux et financiers ont été adoptés par les membres présents.

L'association présente un bilan financier positif avec 2374 € en recettes et 2209€ de dépenses.

#### Le bureau ne change pas :

- ◇ Président : Claude Lecoq
- ◇ Trésorier : Christophe Jouen
- ◇ Secrétaire : Daniel Lecoq

Les deux objectifs prioritaires de cette dernière saison étaient le maintien des équipes 1 et 2 qui évoluent au niveau régional et en Départementale 1.

L'équipe 1 du capitaine Christophe Jouen, qui s'était brillamment comportée la saison passée avait accédé à la régionale 3 en septembre mais n'a pu s'y maintenir et l'équipe a joué la deuxième phase en régionale 4 et restera à ce niveau en terminant 6<sup>ème</sup> sur 8 Le maintien au niveau régional n'était pas acquis d'avance.

L'équipe 2 emmenée par Frédérick Lefebvre, malgré des difficultés passagères a su trouver les ressources pour rester dans l'élite départementale.

L'équipe 3 évoluait également à ce niveau du fait de l'accession surprise de l'an passé et a fait preuve d'un véritable exploit en restant à ce niveau à l'issue de la première phase, malheureusement c'est la D2 qui attend cette équipe en septembre.

L'équipe 4 s'est très bien comportée en départementale 3 ou elle termine 2<sup>ème</sup> derrière Yvetot.

### SAISON 2011- 2012

Pour la saison 2011/2012, l'association compte 27 licenciés. Quatre équipes ont été engagées dans les différents championnats.

L'équipe fanion évolue en Régionale 4, elle se maintient à ce niveau en fin de première phase en terminant 5<sup>ème</sup> sur 8. Le responsable est Christophe Jouen.

L'équipe 2 évolue en Départementale 1, termine 6<sup>ème</sup> sur 8 et se maintient à ce niveau pour la seconde phase. Le capitaine Frédérique Danzelle a su motiver ses joueurs pour se maintenir à mi-saison.

L'équipe 3 évolue cette année en Départementale 2, se maintient et termine 5<sup>ème</sup> sur 8. Claude Lecoq responsable de cette équipe est satisfait de ce classement.





#### RIV poule A

Cl	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	ST PIERRE LA GA 1	19	7	6	0	1	0	110	30
2	CP QUEVILLAIS 4	18	7	5	1	1	0	94	46
3	SPO ROUEN 7	17	7	5	0	2	0	87	53
4	EXXONMOBIL SL 1	16	7	4	1	2	0	90	50
5	AS MOTTEVILLE 1	15	7	4	0	3	0	69	71
6	ST PHILBERT AC 1	10	7	1	1	5	0	43	97
7	RAQUETTE NEUFCH 2	9	7	1	1	4	1	47	93
8	MESNIL ESNARD 2	6	7	0	0	6	1	20	120

#### DI poule D

Cl	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	ASM AMFREVILLE 1	20	7	6	1	0	0	98	42
2	CP MONTVILLAIS 1	17	7	4	2	1	0	87	53
3	AS STE ADRESSE 2	16	7	4	1	2	0	75	65
4	T.T. QUINCAMPOI 1	15	7	3	2	2	0	72	67
-	CANTELEU MAROMM 3	15	7	4	0	3	0	75	64
6	AS MOTTEVILLE 2	11	7	2	0	5	0	63	77
7	FRANQUEVILLE ST 2	9	7	1	1	4	1	47	93
8	TT DU CAILLY 1	8	7	0	1	6	0	42	98

#### DII poule C

Cl	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	CP PAVILLY 2	19	7	6	0	1	0	81	59
-	CP GRANCAMP 1	19	7	6	0	1	0	95	45
3	F.AUZEB.STCLAIR 2	17	7	5	0	2	0	81	59
-	FR ANQUETIERVIL 2	17	7	5	0	2	0	86	54
5	AS MOTTEVILLE 3	13	7	3	0	4	0	68	72
6	CP YVETOT 6	11	7	2	0	5	0	62	78
7	CP BARENTIN 1	9	7	1	0	6	0	49	91
8	LILLEBONNE 2	7	7	0	0	7	0	38	102

#### DIII poule Y mi-saison

par la commission sportive compétente - ©FFTT-2005

Cl	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	U S FECAMPOISE 5	20	7	6	1	0	0	93	33
2	ST LAURENT CAUX 1	18	7	5	1	1	0	75	51
3	CP GRANCAMP 2	16	7	3	3	1	0	74	52
4	ASS. VARENDEVIL 3	15	7	4	0	3	0	61	65
5	AS MOTTEVILLE 4	12	7	2	1	4	0	52	74
-	CP PAVILLY 4	12	7	2	1	4	0	52	74
7	COF DUNOISE PON 4	10	7	0	3	4	0	45	81
8	AMSPSTEMARGUER 1	9	7	0	2	5	0	52	74





Le Samedi 3 Décembre dernier, le 16ème tournoi au profit du téléthon de Yerville a été organisé à la salle des sports de Motteville. Les participants, moins nombreux que les années passées, sont venus de Fontaine le Dun, Flamanville, Allouville-Bellefosse, Ste-Marie-des-Champs et bien-sur Motteville. La somme de 110 € a été récoltée et remise à Didier Delaunay, coordonateur du téléthon de la commune de Motteville. Le tournoi a été remporté par Christophe Jouen (trophée Naze Antiquités) devant Sylvain Burette (trophée Mme Petit) Maire de Motteville.

Le tournoi « consolante » a été remporté par M. Patrick Levée de Fontaine le Dun devant H. Petit de Flamanville.

Le tournoi de double a été remporté par Sylvain Burette et Daniel Lecoq.

L'association tient à remercier vivement les partenaires du tournoi dont :

- Mme Petit, Maire de Motteville,
- Mme Beaudouin et M. Hamouis, Adjointes au Maire,
- M. Trassy-Paillogues, Député,
- Le Conseil Général, Le Conseil Régional
- M. Naze Antiquités à Motteville
- M. Thorel Hervé, Multi réseaux à Sahurs
- M. et Mme Dalibert, Pépinière de la Clairière à Motteville
- La boulangerie pâtisserie Pouchin-Blondel à Yvetot
- Les transports Hangard de Yvetot
- Huile HAFA d'Yvetot
- Le restaurant « O Papilles » d'Yvetot
- Lepicard Agriculture de Yerville
- L'hyper marché Leclerc d'Yvetot
- La caisse d'épargne de Haute-Normandie
- La parfumerie Marionnaud d'Yvetot
- Assurance M.M.A.

L'association tient à remercier Mme Le Floch, David Lamarre, Christian Devaux, Yves Jouen pour le don de lots ou recherche de partenaires pour ce tournoi ainsi que Yves Jouen pour l'organisation du tournoi. Les entraînements ont lieu le mardi de 20h30 à 23h00 et le samedi de 16h30 à 19h00. Les rencontres de compétition ont lieu le vendredi soir et le dimanche matin pour la Régionale.

Les membres de l'association remercient vivement la municipalité ainsi que son personnel pour la subvention qui nous est allouée et l'entretien de la salle des sports.

Bonne année 2012 à tous.

Les équipes 3 et 4



### Carnet rose :

Les membres du bureau félicitent les heureux parents et joueurs de l'A.S.M. :

Au foyer de David Adam, pour la naissance de ZOÉ

Au foyer de Frédéric Lefebvre, pour la naissance de JULES

Et souhaitent un prompt rétablissement aux mamans.



Avec un effectif de près de 150 adhérents, notre club a atteint l'objectif fixé il y a quelques années. Nous comptons dorénavant 10 équipes, 4 séniors et 6 équipes de jeunes.

Une soixantaine d'enfants profitent de l'école de foot. A cette occasion, je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des bénévoles et des éducateurs qui œuvrent tous les mercredis et les samedis après midi pour le bien être de nos jeunes. Nous n'avons pas à rougir des grands clubs voisins. En effet, il a suffi de voir la très bonne organisation des tournois de jeunes déroulés en juin 2011 ; l'ensemble des équipes visiteuses a pu apprécier le travail accompli.

### L'arbitrage.

Nous disposons de 3 arbitres officiels, ainsi que de plusieurs arbitres bénévoles. La tâche n'est pas aisée tous les dimanches mais nous n'avons pas le choix. Dès lors qu'il n'y a pas d'arbitres officiels désignés, il nous appartient de présenter des bénévoles pour le bon déroulement des matchs.

### **Les arbitres officiels :**



Benoit BRUNET



Antoine CORRUBLE



Pierre LEFEBVRE



Bernard BUCAILLE



Didier DELAUNAY



Gilbert LEBAIR

### **Les arbitres bénévoles :**

### Le stade

Le nettoyage des vestiaires, l'entretien et le traçage du stade sont réalisés par Doria PETIT et Gilbert LEBAIR. Je tiens à les remercier sincèrement car ces tâches sont très importantes et indispensables pour la vie de notre association.

Nous avons acheté 10 éclairages « basse consommation », afin de remplacer les anciens luminaires trop vétustes. La mise en place de ce nouvel équipement s'effectuera dès que les conditions météorologiques le permettront.

Cette pose sera effectuée par nos soins avec l'aide d'une nacelle qui nous sera prêtée gracieusement par Monsieur Patrick DALBERT de la pépinière de la Clairière.







### L'école de foot

Nous avons trois éducateurs diplômés : Baptiste BUCAILLE, Emmanuel PETIT et Thierry YZET.



Le 25 octobre dernier, les jeunes se sont retrouvés dans la salle de foot en Seine. Cette sortie, encadrée par les dirigeants, leur a permis de découvrir le foot en salle.



Début septembre, reprise de l'entraînement le mercredi après-midi :

Pour les débutants et les pré-poussins, de 14H30 à 15H30 :

Pour les poussins et benjamins, de 16H00 à 17H30.

### Les équipes de jeunes

#### Les débutants



Encadrés par Doria et Emmanuel, les plus jeunes d'entre eux commencent à toucher le ballon. Les évolutions en quelques mois sont très impressionnantes, même si ce ne sont que les débuts. Ils participent régulièrement à des plateaux qui sont organisés par les clubs voisins.

#### Les pré poussins B



Accompagné par Bernard et Johnny, cette équipe apprend très vite et les résultats sont encourageants.





### Les pré poussins A



Cette équipe a réussi un très beau début de championnat.

### Les poussins.



Un effectif trop important pour une seule équipe, mais pas suffisant pour en engager une seconde. Il appartient donc à Lénaïck et à Gilbert de faire tourner l'ensemble des joueurs.

### Les Benjamins B



Ils réalisent un très bon championnat, et ils participeront au deuxième tour de la coupe de Normandie « Benjamin ».

Ils sont encadrés par Mickael et Thierry.

### Les Benjamins A



L'année prochaine, un certain nombre d'entre eux évolueront en - 13 ans.

Le bureau du club va être de nouveau confronté à une problématique car ces jeunes joueront le dimanche matin. Un problème de terrain se posant, il nous appartiendra donc de faire pour le mieux ; cette année l'équipe est encadrée par Mickael et Benjamin.





### Equipe A après-midi

Après avoir accédé au championnat de troisième division, l'objectif pour cette équipe est d'accéder au championnat supérieur. Actuellement deuxième, nous ne devons plus perdre de match ; un faux pas du premier n'est pas à exclure, tout est encore possible.

#### **Coupe de Normandie**

Nous avons éliminé au 1er tour Ste Colombe (7 à 0), puis au 2ème tour Auppegard (2 à 1), au 3ème tour Basse Saône (4 à 2).

Au 4ème tour, nous avons perdu contre St Valéry en Caux (1ère division) sur le score de 4 à 2.



#### **Coupe de France**

Au 1er tour, nous avons éliminé l'équipe de Basse Saône, club de 2ème division.

Au 2ème tour, nous avons rencontré Yvetot (DHR) soit 4 divisions d'écart. Nous nous sommes inclinés 3 à 0 après un superbe match.

### Equipe B après-midi



Composée de nouveaux joueurs, cette équipe a pour vocation, de venir renforcer l'équipe A dès lors que le besoin s'en fait sentir. Il convient surtout de créer un esprit d'équipe conquérant et les résultats vont venir.

### Equipe Matin A



L'équipe évolue en 1<sup>ère</sup> division matin, elle a pour objectif de se classer dans la première moitié de championnat.





### Equipe Matin B



L'objectif en début d'année était de finir champion de son groupe. Avec aucune défaite pour l'instant, elle est première de son championnat.

### SPONSORING

Les sponsors ont un rôle essentiel dans le développement de notre club. Jeux de maillots, survêtements, panneaux publicitaires ....Merci encore à eux.

La composition du bureau est la suivante :

Président : ..... **Didier DELAUNAY**

Président d'honneur: ..... **Jean-Jacques CORRUBLE**

Vice-président : ..... **Lenaïck MALL**

Vice-président : ..... **Emmanuel PETIT**

Trésorière : ..... **Bénédicte BUCAILLE**

Trésorier adjoint : ..... **Gilbert LEBAIR**

Secrétaire : ..... **Bernard BUCAILLE**

Secrétaire adjoint: ..... **Doria PETIT**



Membres : Mickael ANQUETIL, Benoit BRUNET, Baptiste et Benjamin BUCAILLE, Fabrice DEVE, Philippe DUCROCQ, Florent MONTIER, Stéphane MULOT, Vincent PETIT, Sylvain SAUVAGE, Mickaël SELIN et Thierry YZET.

Nous remercions la Municipalité, Monsieur Le Député et le Conseil Général pour les aides apportées, ainsi que les nombreux donateurs, qui, par leur soutien nous permettent de faire vivre notre Association.

**Bonne année à tous.**

**Le Président**

**Didier DELAUNAY**



Afin de renouer avec le passé, l'équipe du Téléthon a proposé cette année un programme ambitieux ; Nicolas PEYRAC était notre parrain pour cette nouvelle édition.

Dès le vendredi matin, nous étions mobilisés pour la mise en place de l'éclairage et du son. La sonorisation est effectuée par l'équipe d'Yves Leroy et l'éclairage par Pascal de la société ATL. L'ensemble du matériel étant opérationnel pour 15h00, les artistes ont pu faire la balance dans les meilleures conditions possibles.

L'après midi, vers 16h30, une vente de beignets, de crêpes et de boissons chaudes, a été organisée à l'heure de la sortie des classes.

Parents et enfants ont pu ainsi savourer ce petit goûter.

A 21h, accompagné de ses musiciens, Nicolas Peyrac nous a fait découvrir les chansons de son nouvel album, et nous rappeler les plus anciennes.



Vers 19h30, Damien et Vincent, habitués du téléthon, entraient en scène. Nous avons pu apprécier leur répertoire qui est composé en grande partie de chansons françaises.

A 21h, accompagné de ses musiciens, Nicolas Peyrac nous a fait découvrir les chansons de son nouvel album, et nous rappeler les plus anciennes.

Après deux heures de concert, le public n'a pas eu à regretter son déplacement, il fut ravi par la qualité du spectacle.





Les activités reprirent le samedi midi, avec l'apéritif offert par la Municipalité, suivi d'une restauration rapide. Vers 16 heures, Eric Halbourg, notre Chef cuisinier, présentait la manière de préparer un bon foie gras.



Le traditionnel tournoi de tennis de table eut lieu également le samedi après-midi, à la salle des sports.

Les Mottevillais, quant à eux, ont pu accueillir les vendeurs de crêpes.

Le repas du samedi soir a clôturé notre manifestation. Le repas, préparé par Eric Halbourg, fut excellent et la musique de qualité.

Pour finir, nous avons procédé au tirage de la tombola. Merci à Hervé THOREL qui offre les gros lots depuis de nombreuses années, sans oublier bien sûr, nos vendeurs de billets.

Cette année, nous avons pu remettre la somme de **8169 €** à Annie HAMEL, coordinatrice de l'association Unyhton.

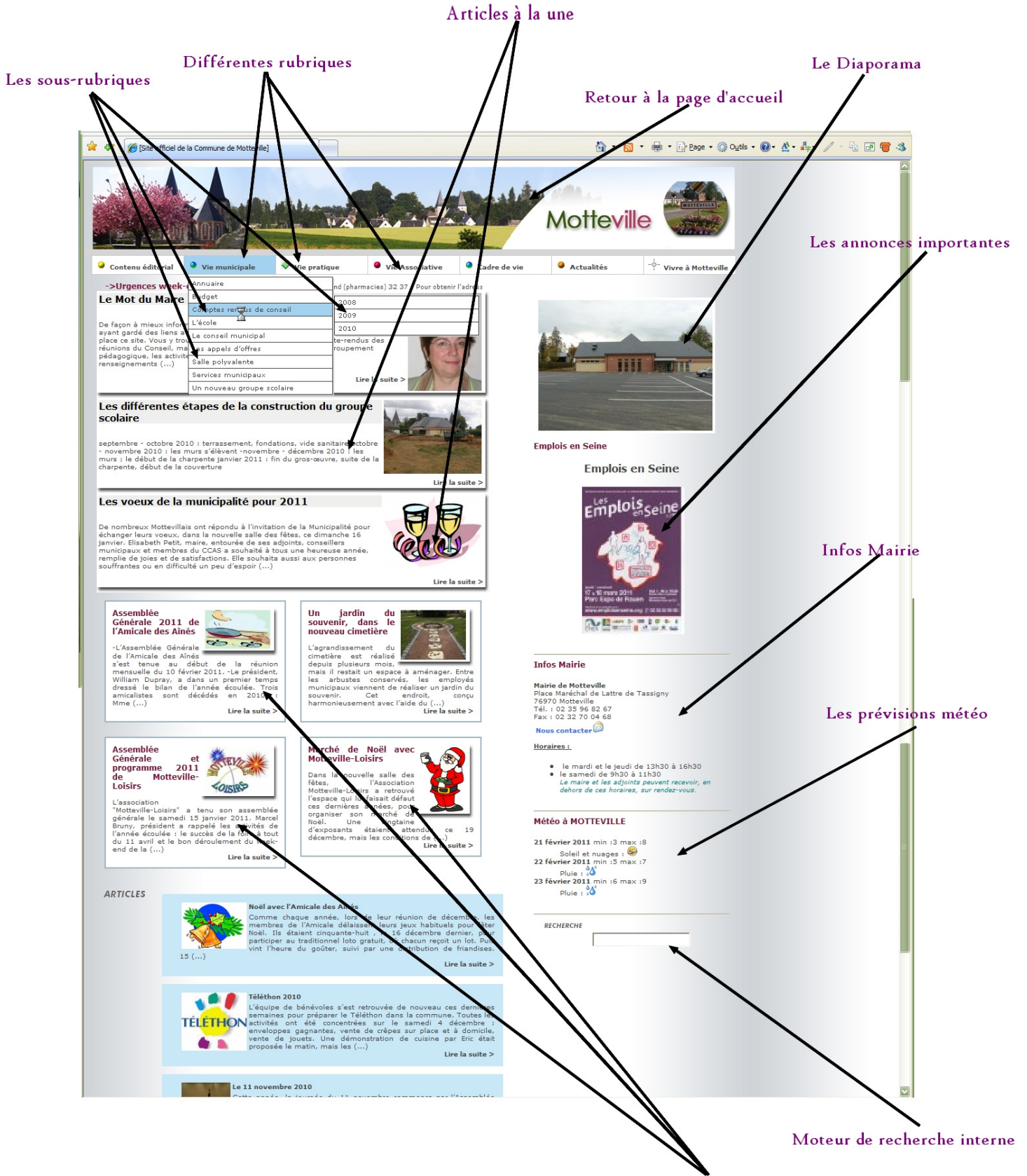
Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre dévouement et le travail accompli.

*Dès à présent, je vous donne rendez-vous début octobre pour la préparation du prochain Téléthon qui aura lieu les 07 et 08 décembre 2012. N'hésitez pas à nous rejoindre pour l'onzième édition.*

**BRAVO ENCORE !!!**

*Didier DELAUNAY*





Toutes les infos du bulletin communal  
sont consultables sur notre site internet:  
<http://www.motteville-infos.fr>